



CANICULE EN ALGÉRIE

**La Protection civile met en alerte toutes ses unités d'intervention**

P.7



ALORS QUE LE MARCHÉ AUTOMOBILE EST DÉPRIMÉ  
**L'importation de voitures toujours au point mort**

P.4

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 23 MAI 2022 // N°309 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE CONGOLAIS DES HYDROCARBURES

**Sonatrach intéressée par le poids énergétique du Congo**

P.3

VARIOLE DU SINGE

**L'Algérie n'est pas à l'abri**

P.2

« PIQÛRE DE RAPPEL » DE RAMTANE LAMAMRA

**« La rupture des relations diplomatiques entre Alger et Rabat ne tolère aucune médiation »**

P.2

HÉROÏNE DE LA SAGA « DAR ES'SBITAR »

**Chafia Boudraa, dite « L'la Aini », n'est plus**

P.16



LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR APPELLE LES ALGÉRIENS À ADHÉRER À L'OPÉRATION « MAIN TENDUE » PRÔNÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

**L'impératif de renforcer l'unité nationale et le front interne**

P.3



12 MILLIARDS DE DOLLARS DE BÉNÉFICES TIRÉS DU KIF TRAITÉ POUR ORGANISER SOMMETS, CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS À L'INTERNATIONAL

**Ce mystérieux tiroir-caisse de Rabat destiné à la diplomatie parallèle**

P.3



## INDUSTRIE AUTOMOBILE : ZEGHDAR DIT S'ATTENDRE À L'ÉMERGENCE DE GROSSES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, s'est (enfin) exprimé hier, sur le dossier de la production des véhicules en Algérie. Interrogé par un journaliste qui voulait connaître les nouveautés attendues sur l'industrie automobile, le ministre

a mis en exergue le cadre juridique de l'investissement favorable à la relance de l'investissement productif dans ce domaine. « Avec l'application de la nouvelle loi sur les investissements, l'on s'attend à l'émergence d'énormes entreprises

spécialisées dans le domaine de la construction automobile et même des tracteurs ». Ajoutant, à ce propos, que « son département a effectué de nombreux contacts avec les grandes entreprises et constructeurs de véhicules à cet effet ».

## L'OPTIMISME DE HENNI

### L'ALGÉRIE PEUT SE PASSER DE L'IMPORTATION DES SEMENCES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

De passage à Guellal, dans la wilaya de Sétif, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a indiqué que la poursuite de la mise en œuvre des programmes du secteur à ce rythme nous évitera d'ici deux ans d'importer les semences de certains produits agricoles de large consommation. Dans une déclaration à la presse faite au niveau de la Société Agro-Développement (SAGRODEV),

Henni a précisé que « la poursuite de la mise en œuvre des programmes du secteur agricole à ce rythme nous permettra, d'ici deux ans, de nous passer de l'importation des semences de certains produits de large consommation comme la pomme de terre et de réduire ainsi la facture d'importation », et que l'Algérie « est l'un des rares pays à produire des semences de produits de large consommation ».

## FAIRE DU BRUIT AU MALI POUR ALLER FRAPPER AU BURKINA FASO

### CRÉATION ET GESTION DES TENSIONS, SELON SUN TZU

Cette fable peut également se résumer de la sorte : lever le lièvre au nord du Mali, le voir s'installer dans le septentrion burkinabé et laisser seuls les Burkinabé y faire face. C'est un des stratagèmes chinois qui dit « faire du bruit à l'est pour frapper à l'ouest ». C'est ce qui est en train de se passer au Sahel. Beaucoup de bruit est fait autour du Mali : politiciens, diplomates et médias franco-européens ne semblent pas être prêts à lâcher prise,



accusant Bamako par-ci, égratignant le colonel Goita par-là, mais (presque) applaudissant aux nouveaux attentats terroristes – qui ont fait leur réapparition avec une synchronicité curieuse avec les déclarations occiden-

tales alarmantes - pour montrer que sans l'Europe, le Sahel, et principalement le Mali, ira à sa perte. Jadis pays paisible, le Burkina Faso est en train depuis le 15 janvier 2015 de sombrer passivement dans des actes terroristes barbares. Et depuis lors aucune opération d'envergure visible ni de l'armée burkinabé ni de la France, encore moins de son allié américain – pourtant réputée puissante en antiterrorisme - n'a été encore aperçue.

« d'isoler et de tester les cas suspects et de les notifier rapidement ». L'été, la surmultiplication des voyages, le déplacement des personnes dans tous les azimuts, le mouvement des transports et du commerce international, etc. font qu'aucun pays ne peut dire qu'il est à l'abri des contaminations.

tées. Le même jour, l'Espagne, le Portugal, le Canada et les Etats-Unis ont, tour à tour, signalé avoir repéré la présence de la variole du singe, ou ce qui semble l'être, sur leur territoire. Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) dit « suivre la situation de près » et recommande

## VARIOLE DU SINGE L'ALGÉRIE N'EST PAS À L'ABRI

Un premier cas confirmé de variole du singe a été détecté en Suède et en Italie. Le Royaume-Uni, qui a le premier signalé des cas, détectés à partir du 6 mai, a porté à neuf le nombre total de personnes infec-

## DES OPÉRATIONS DE COM MAL PLACÉES À DJELFA

### LE WALI ET SES «INTERMÉDIAIRES PARASITAIRES»

Installé à la tête de la wilaya de Djelfa en août 2021, Ammar Ali Bensaad s'est fait un point d'honneur d'être le plus communicatif possible avec la famille de la presse locale et les correspondants des quotidiens nationaux. Toutefois, des intermédiaires parasitent – à leur profit – toutes les actions susceptibles d'être comptabilisées au chapitre de ses mérites. Dernier acte en date, l'invitation formulée au début du mois aux représen-

tants des médias. Les invitations nominatives signées, il était de l'ordre des choses de les remettre en main propre. Que nenni ! C'est par une espèce de gymnastique biscornue et alambiquée que ces invitations ont atterri chez leurs propriétaires... via Facebook et les réseaux sociaux. Beaucoup de journalistes ont protesté chez le wali, et celui-ci à préféré apaiser et voir comment y remédier sans soulever de vagues. Selon notre



honorables correspondants à Djelfa, Ahmed Kadri, qui est également le doyen des correspondants locaux, ce type de zèle mal placé s'affiche souvent dans les plus simples opérations de com.

## « PIQÛRE DE RAPPEL » DE RAMTANE LAMAMRA

### «La rupture des relations diplomatiques entre Alger et Rabat ne tolère aucune médiation»



Pour mettre un point final à tout ce qui a été dit ces derniers jours sur la médiation saoudienne pour rapprocher Rabat d'Alger, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a réitéré, samedi, en fin d'après-midi, la position claire de la diplomatie algérienne : « La rupture des relations diplomatiques entre l'Al-

gérie et le Maroc ne tolère aucune médiation et la position de l'Algérie en la matière est sans ambiguïté ». Dans une déclaration à la presse en marge de son inspection du déroulement des épreuves du concours de recrutement externe pour rejoindre les corps des attachés et secrétaires aux Affaires étrangères, au niveau du centre d'examen d'Alger à l'Université des Sciences et Technologies Houari-

Boumediene (USTHB), Lamamra a indiqué que « cette question (rupture des relations diplomatiques entre Alger et Rabat) ne tolère aucune médiation ». Plus précis : « Il n'y a pas eu de médiation... Il n'y en aura jamais, ni aujourd'hui, ni demain », du fait « des fortes raisons qui imputent à la partie à l'origine de la dégradation des relations la responsabilité pleine et entière ».

## ETATS-UNIS

### 57 DÉMOCRATES SOUHAITENT UNE ENQUÊTE DES USA SUR LA MORT DE SHIREEN ABU AKLEH

Cinquante-sept démocrates de la Chambre des représentants des États-Unis ont appelé le Département d'État et le FBI à ouvrir une enquête sur la mort de la journaliste d'Al Jazeera, Shireen Abu Akleh, qui a été tuée lors d'affrontements entre soldats israéliens et hommes armés palestiniens alors qu'elle

couvrait une intervention de Tsahal dans la ville palestinienne de Jénine.

La demande a été adressée par courrier au secrétaire d'État Antony Blinken, et au directeur du FBI, Chris Christopher Wray, par un groupe de progressistes représentant un quart des effectifs du Parti démocrate à la Chambre.

L'initiative était conduite par les représentants Andre Carson, Bill Pascrell et Lou Correa. Le courrier a rapidement été dénoncé par l'ambassadeur d'Israël aux États-Unis, qui a fait remarquer qu'elle passait sous silence le contexte de la mort d'Abu Akleh et sous-entendait qu'Israël était responsable.

# L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**  
zahir.mehdaoui1969@gmail.com  
Email: redaction@express-dz.com  
Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

**PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)**

Alger : 1, avenue Pasteur  
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19  
Mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR APPELLE LES ALGÉRIENS À ADHÉRER À L'OPÉRATION « MAIN TENDUE » PRÔNÉE PAR LE PRÉSIDENT

# L'impératif de renforcer l'unité nationale et le front interne

**Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, s'est dit, hier, à Oran, « pleinement convaincu » de la vitalité de l'initiative « Main tendue », annoncée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et ce, pour « consolider l'unité nationale et raffermir le front interne ». Appelant également les Algériens à adhérer « avec force » à cette « noble initiative ».**

« La consolidation des fondements de l'Algérie Nouvelle est une responsabilité collective, dont l'édification doit se faire avec la participation de tous ses enfants dévoués, qui vouent pour la Nation une loyauté indéfectible et des sentiments nobles », a-t-il souligné dans une allocution prononcée lors d'une rencontre avec les cadres et les personnels de la 2e Région militaire, lors d'une visite de travail dans cette Région, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans ce contexte, a-t-il poursuivi, l'initiative « Main tendue », et récemment annoncée par le président de la



République, « s'inscrit dans l'optique de consolider l'unité nationale et raffermir le front interne ».

Cette initiative « prouve incontestablement une volonté politique sincère des hautes autorités du pays de

rassembler et d'unifier les forces nationales, notamment à l'aune du contexte international prévalant », a affirmé le Général de Corps d'Armée. Se disant « pleinement convaincu de la vitalité de cette démarche nationale louable », Saïd Chanegriha a invité « les chers enfants de la patrie à faire prévaloir les intérêts suprêmes de la Nation et à adhérer avec force à cette noble initiative, inspirée des valeurs de notre nation authentique et des principes de notre glorieuse Révolution, et qui est en parfaite adéquation avec les aspirations légitimes de notre jeunesse à un avenir meilleur ».

I.M.A.

TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE CONGOLAIS DES HYDROCARBURES

## Sonatrach intéressée par le poids énergétique du Congo

Le président de la République, Abdelmaddid Tebboune, a reçu hier, à Alger, le ministre des Hydrocarbures de la République du Congo, président en exercice de la Conférence de l'Opep, Bruno Jean-Richard Itoua.

L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, ainsi que du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Sonatrach, qui traverse une période « in »

avec la hausse sans précédent des prix du baril sur les marchés pétroliers, a investi beaucoup en ce moment en Afrique, dans des partenariats stables et rentables. Avec le retour entamé en Libye (malgré une situation locale encore floue), elle prospecte aussi plusieurs possibilités, au Nigeria, au Mali (Taoudenni est toujours en liste d'attente) mais également au Congo, pays pétrolier africain, qui compte parmi les poids lourds. Les ressources pétrolières du Congo sont gérées par une compagnie

pétrolière d'État (la Société nationale des pétroles du Congo ou SNPC). Le Congo est le troisième pays producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne et le sixième d'Afrique. Avec 350 000 barils par jour, les revenus pétroliers de l'État congolais se chiffrent à environ six milliards US. Sonatrach, géant pétrolier et gazier par excellence, prévoit d'investir 40 milliards de dollars sur cinq ans, soit un niveau proche de son engagement moyen depuis 2016, malgré tous les défis régionaux et internationaux qu'elle doit relever.

I.Med

12 MILLIARDS DE DOLLARS DE BÉNÉFICES NETS TIRÉS DU KIF TRAITÉ POUR ORGANISER SOMMETS, CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS À L'INTERNATIONAL

## Ce mystérieux tiroir-caisse de Rabat destiné à la diplomatie parallèle

Plusieurs sommets, conférences et festivités destinés à la propagande externe ont été organisés par Rabat au niveau local, comme à l'international, depuis le début de l'année, dans le but évident de donner une image nouvelle de sa gestion du dossier Sahara occidental, dernier espace géographique encore sous domination. La diplomatie du chéquier ne connaît pas de limites. Preuve en est, la compromission du chef de gouvernement dans des entourloupes qui risquent de lui coûter cher en Espagne. Il en est de même pour l'ambassadeur espagnol à Rabat. D'après le journal « Larazon », l'ambassade d'Espagne au Maroc a annulé à la dernière minute une fête à l'occasion de la visite reportée du ministre des Affaires étrangères José Manuel Albares à Rabat, un événement qui n'a pas d'ailleurs laissé indifférent le Parlement espagnol qui a demandé des explications au gouvernement Sanchez. La coalition « Compromis » au parlement espagnol a fait savoir que

l'ambassade d'Espagne au Maroc s'apprêtait à recevoir quelque 1500 personnes à l'occasion du voyage que devait effectuer Albares à Rabat le 1er avril dernier ; le pouvoir exécutif a refusé de répondre aux questions liées au sort des dépenses destinées à l'organisation de ladite fête. Un député du Compromis a en effet interrogé le gouvernement sur la partie qui a financé cette fête et s'il ne s'agissait pas de l'argent public. Avec l'approche de l'été, il n'est qu'à observer les milliers de journalistes, politiciens et eurodéputés qui atterrissent dans les aéroports marocains en vacances pour engager une réflexion sur les compromissions qui se nouent à l'étranger et se finalisent sur le sol marocain. Denier acte dans la série, la conférence dans les territoires occupés de Laïyoune, où les participants appellent à reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, avec des participants gavés de longue date des bienfaits de la villégiature au Maroc. Sans s'appesantir outre mesure sur

le contenu de chaque événement, il serait judicieux de voir combien ça coûte et d'où vient le financement pour un pays dont le gouvernement en pré-faillite est enlisé dans ses petits comptes d'épicier du coin. Des milliards de dollars sont également transférés vers les banques africaines pour des opérations de séduction envers les pays les plus hostiles à la marocanité du Sahara occidental, comme l'Afrique du Sud et le Nigeria. Selon des données fiables et vérifiables, il existe 1500 hectares destinés pour la culture de cannabis dans la seule région du Rif marocain, ce qui en fait le plus gros producteur de cannabis au monde avec 47 000 tonnes de cannabis brut cultivés, notamment à Chefchaouen, El Hoceima et Taounata, dans le Rif, une des régions les plus pauvres dans tout le Maghreb arabe, une région qui n'a pas connu de développement notable depuis un siècle. Rien qu'au Rif aussi, plus de 800 000 exploitants agricoles vivent de la seule culture du cannabis et font tourner la

machine de cette grosse production, qui, au final, ne bénéficie pas aux plus pauvres, qui bradent leur production pour survivre, au profit de gros acheteurs, connus des services de renseignement marocains. Le cannabis rapporte "seulement" 200 millions de dollars aux paysans marocains, mais plus de 12 milliards de dollars aux trafiquants et "exportateurs", soit 50 fois plus que ceux qui le cultivent, le sèchent et le travaillent. Les bénéfices tirés chemin faisant entre exploitants agricoles et gros "exportateurs" génèrent des milliards d'euros, dont une partie est prélevée par les "caisses noires", un fonds étatique ultrasecret destiné aux menées parapolitiques et paradiplomatiques dans le monde occidental, une sorte d'outil de propagande pro-marocain très efficace, mais légalement anticonstitutionnel, criminel et au final dangereux, et sur lequel l'Occident maintient les yeux hermétiquement fermés.

O. F.

## L'édito

Par Zahir Mehdaoui



## L'ARABIE SAOUDITE CAJOLÉE PAR L'ONCLE SAM

Les Etats-Unis, qui commencent à subir les contrecoups financiers et politiques de la guerre par procuration qu'ils mènent contre la Russie, tentent ces jours-ci d'amadouer l'Arabie Saoudite en lui faisant miroiter toutes sortes de propositions alléchantes pour la ramener dans le giron occidental. Le Wall Street Journal a rapporté que le directeur de la CIA, William Burns, a rencontré en ce mois de mai discrètement le prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane à Djeddah dans une ville portuaire de l'ouest du royaume. Selon les indiscrétions rapportées par le Wall Street Journal et The Intercept, les questions du pétrole, des armes et du soutien militaire américain contre les Houthis sont au cœur de cette rencontre qui intervient deux mois après les déclarations désagréables du porte-parole de la présidence américaine Jen Psaki sur la volonté de Washington de recalibrer ses relations avec Riyadh.

Mis en difficulté par les derniers développements de la guerre en Ukraine et par les distances que commencent à prendre beaucoup de pays du Tiers-monde avec l'Occident, les Etats-Unis tentent de regagner la confiance ébranlée de l'Arabie Saoudite. Y parviendraient-ils ? Trop tôt pour le dire ! En tout cas, la demande du président Joe Biden en février dernier au roi Selman d'augmenter la production pétrolière du pays afin de tempérer la hausse des prix et de pallier les importations de pétrole russe, n'a trouvé aucun écho chez les autorités saoudiennes. Le soutien militaire contre les Houthis du Yémen proposé par les Américains, en échange de ce dopage de l'offre, n'a apparemment pas emballé les Saoudiens qui se sont empressés d'annoncer qu'ils s'en tiendraient à leur plan de production décidé dans le cadre de l'accord de l'OPEP+. Outre le pétrole, l'autre sujet d'inquiétude pour les Etats-Unis, c'est l'accroissement des relations entre la Chine et l'Arabie Saoudite.

L'amitié sino-saoudienne qui prend de plus en plus d'épaisseur irrite au plus haut point les Etats-Unis. Le directeur de la CIA aurait demandé à Mohamed Ben Selmane lors de leur rencontre discrète de ne plus acheter des armes auprès des Chinois. Une demande qui illustre si bien les inquiétudes des Etats-Unis, mais aussi leur volonté de maintenir leur mainmise dans les régions qu'ils contrôlaient auparavant. Le conflit ukrainien qui a ébranlé bien des certitudes va obligatoirement changer les relations internationales. Le monde de demain est en train de se faire maintenant sous nos yeux par les Américains, les Russes et une poignée d'autres puissances. Le géant dormant que constituent les pays de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) doit se réveiller pour jouer pleinement son rôle dans cette époque où les grandes puissances tentent d'imposer leurs diktats.

Z. M.

ALORS QUE LE MARCHÉ AUTOMOBILE EST DÉPRIMÉ

# Le dossier de l'importation de voitures toujours au point mort

**L'Exécutif semble avoir préféré le montage automobile à l'importation, voulant aller dans le sens d'une industrie automobile durable et dynamique, tout en évitant de retomber dans les travers passés. Cela pourrait cependant s'avérer un pari difficile, nécessitant beaucoup de temps.**

Par Youcef Salami

S'exprimant hier à l'occasion du lancement du régime d'importation des chaînes de production renouvelées et du régime d'exemption de droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, est resté évasif quant à la question de l'importation des voitures neuves. Le ministre a néanmoins estimé que la nou-

velle loi sur l'investissement va créer un environnement favorable qui va sans doute attirer de grandes entreprises dans le domaine de la fabrication des véhicules, des tracteurs et des bus, avec un taux d'intégration élevé. Zeghdar a rappelé qu'il y avait des contacts avec ces constructeurs, mais que le cadre juridique n'était pas prêt. Cela sous-entend que l'importation des véhicules neufs ne figure pas parmi les priorités immédiates que le gouvernement a fixées. Ainsi, l'Exécutif semble avoir préféré le montage automobile à l'importation, voulant aller dans le sens d'une industrie automobile durable et dynamique, tout en évitant de retomber dans les travers passés.

Dans le passé, l'industrie automobile n'avait pas été établie sur la base de critères nettement définis, faisant perdre plus de trois milliards de dollars au Trésor public. Pour beaucoup d'observateurs, le



pays est, a priori, en mesure de mettre en place une industrie automobile, pour autant qu'il arrive à réunir toutes les condi-

tions y afférentes. Or, certains chaînons manquants empêchent un marché automobile encore fragmenté de jouer son

rôle de puissant moteur de croissance et d'offrir aux consommateurs tous les avantages qu'il devrait receler. Exemple : la sous-traitance, un maillon très important dans l'organisation de l'industrie automobile, reste un problème à examiner en profondeur. Il s'agit d'un secteur qu'il faut bâtir pour l'avenir à long terme. Tous les experts le soulignent : sans un secteur de sous-traitance fort et efficace, il n'y pas de lumière au bout du tunnel dans l'industrie automobile. Avant la crise financière de 2014, le pays dépensait sans compter, important pour six milliards de dollars de véhicules par an. Le marché était relativement stable avec une offre adaptée. Cela semble aujourd'hui lointain ! La crise financière est passée par là et le financement de l'importation est en plus grande difficulté. Aussi, les gouvernements successifs ont été contraints de revoir à la baisse le budget octroyé à l'importation. Ils ont opéré un changement dans l'ordre des priorités dans ce secteur.

Y. S.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE RASSURE AU SUJET DE LA CULTURE DE COLZA

## Une solution rapide aux problèmes sera trouvée

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Mohamed Abdelhafid Henni a dépêché une commission d'enquête au niveau des wilayas de l'est du pays pour s'enquérir des difficultés rencontrées par les producteurs de colza. Suite aux difficultés et insuffisances constatées en rapport avec le programme de production de colza au niveau des wilayas de l'est du pays (producteurs privés et fermes pilotes), le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a dépêché une commission d'enquête sur les lieux », avait indiqué le 4 mai dans un communiqué le ministère de l'Agriculture. Cette commission, placée sous l'autorité de l'inspection générale du ministère, doit « enquêter avec diligence sur les anomalies et erreurs ayant conduit à une situation qui a mis en difficulté de nombreux agriculteurs ayant adhéré au programme colza pour la campagne 2021-2022 », avait expliqué le communiqué, ajoutant qu'à l'issue des conclusions de cette commission d'enquête, les décisions appropriées seront prises, a fait

savoir le ministère. Hier, le ministre de l'Agriculture s'est exprimé sur les difficultés que rencontre la culture du colza. Abdelhafid Henni a en effet, indiqué que « nous sommes dans l'attente des résultats de cette enquête ». Relevant qu'il y a des wilayas où la production est bonne et dans d'autres où elle est faible.

Le ministre a tenu à évacuer l'hypothèse liée à la mauvaise qualité des semences du colza, en assurant que les semences sont traitées rigoureusement. M. Henni a néanmoins admis quelques « difficultés » relatives aux itinéraires techniques et au climat dans certaines wilayas. Le ministre de l'Agriculture a déclaré que son département « ne compte pas renoncer à la culture du colza ». Il a assuré aux agriculteurs qui se sont lancés dans cette culture qu'il y aura des facilitations en leur faveur. « Nous avons des contrats avec des transformateurs privés. Une solution finale au problème sera trouvée dans les plus brefs délais », a indiqué Abdelhafid Henni qui mise sur une semence

nationale de colza. Concernant la question du stockage de la production de colza, le ministre a indiqué que les agriculteurs savent tout et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) a pris toutes les mesures nécessaires en mettant à la disposition des agriculteurs les points pour déposer leurs productions.

M. Henni a également fait savoir que son département se projette sur la culture de tournesol. Tout en annonçant l'entame d'une période expérimentale, il a rappelé l'expérience de l'Algérie dans ce domaine, mettant en exergue la maîtrise de l'itinéraire technique « beaucoup plus facile que le colza ». Des agriculteurs avaient soulevé récemment qu'ils ne savaient pas où déposer leurs productions de colza. La culture du colza est un programme quinquennal national qui s'étend de 2020 à 2024, mis en place par le ministère de l'Agriculture et soutenu par le président de la République.

R. E.

## Commerce : neuf laboratoires seront prochainement accrédités

L'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) s'apprête à accréditer neuf laboratoires d'évaluation de la conformité des produits.

Selon le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, une demande a été introduite par ses services, auprès de cet organisme, « dans le cadre du développement des mécanismes de contrôle, en vue de l'octroi d'une accréditation pour l'évaluation de la conformité des produits, au profit de neuf laboratoires de contrôle de la qualité à travers le pays. Ces laboratoires s'ajouteront à huit autres actuellement accrédités », a indiqué le ministre dans

une déclaration à la presse. Pour Rezig, tous les produits agréés par les laboratoires accrédités par ALGERAC, « se distinguent par leur qualité supérieure comparable aux produits internationaux ». Il a souligné au passage, « l'intérêt crucial accordé par le Gouvernement au développement des mécanismes de contrôle, notamment concernant la protection de la santé des consommateurs, et l'accompagnement des porteurs de projets pour exporter leurs produits ». Par ailleurs, en plus du laboratoire de contrôle inauguré samedi, 21 mai, à Blida, un laboratoire similaire sera inauguré dans les prochains jours à Médéa. Le

ministre a signalé également le renforcement du secteur durant l'année prochaine, avec 13 autres laboratoires, « ce qui portera leur nombre à 45 laboratoires, notamment, suite à la décision du Premier ministre

portant levée de gel sur tous les projets », a-t-il ajouté. Rezig a affirmé dans ce sens, la prise de toutes les mesures préventives nécessaires pour un été sans intoxications alimentaires. Ceci, « à travers la mobilisation

des équipes de contrôle et le soutien de ces laboratoires, qui vont intensifier leur activité de contrôle même pendant les vacances, pour éviter tout accident d'intoxication alimentaire », a-t-il assuré.

## L'ENPI relance les programmes LPP et LPL à Alger

L'ENPI a indiqué dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, que « ces deux programmes de logements publics, seront en premier temps relancés pour les habitants de la capitale », en précisant également que les inscriptions se feront en ligne sur le site internet de l'entreprise : [www.enpi.dz](http://www.enpi.dz). Elle souligne également que l'inscription sur le site aura lieu à partir

d'aujourd'hui, lundi 23 mai, et ce sera selon les conditions stipulées dans le décret exécutif n° 14-203 du 15 juillet 2014, ainsi que le décret exécutif n° 311-18 du 10 décembre 2018. Il est bon de rappeler que plusieurs projets du programme LPP 2019, 2020 ont pris du retard dans leur réalisation.

R. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# L'USTHB monte sur les plus hautes marches du podium

Les Universités Boubaker-Belkaid (Tlemcen) et Ferhat-Abbas (Sétif) sont classées respectivement deuxième et troisième, tandis que les Universités Mohamed-Boudiaf (M'sila) et Djillali-Liabes (Sidi-Bel-Abbès) ont décroché respectivement la quatrième et la cinquième place...

L'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger a été classée première au classement des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle nationale, organisé pour la première fois en Algérie, dans le cadre de la manifestation de la Semaine scientifique, clôturée samedi à l'Université Ferhat Abbas (Sétif-1). L'information est rapportée par l'agence APS. Les Universités Boubaker Belkaid (Tlemcen) et Ferhat Abbas (Sétif) sont classées respectivement deuxième et troisième, tandis que les Universités Mohamed Boudiaf (M'sila) et Djillali Liabes (Sidi-Bel-Abbès) ont décroché respectivement la quatrième et la cinquième place de ce classement qui englobait 26 établissements universitaires, premiers au classement des établissements d'enseignement supérieur algériens. Lors de la cérémonie de remise des prix aux trois premières universités, tenue dans la salle de conférences Mouloud Kacem Nait Belkacem, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a souligné que ces universités bénéficieront de l'accompagnement nécessaire pour pouvoir décrocher une place parmi les 500 meilleures universités du classement mondial, conformément à l'objectif tracé et inclus dans le programme de travail du gouvernement (2021-2024). Le ministre a, dans ce sens, précisé que «des critères scientifiques, pédagogiques et innovants ont été pris en considéra-



tion dans la sélection des universités qui ont remporté les cinq premières places, en plus de l'ouverture de ces universités sur leur environnement économique, social et international». Il a également relevé que «le secteur de l'Enseignement supérieur a élaboré, pour la première fois en Algérie, un système numérique de classement des établissements d'enseignement supérieur algériens». M. Benziane a indiqué, en outre, que le programme de travail de son secteur, inscrit dans le plan d'action du gouvernement durant la période comprise entre 2021 et 2024, «aborde des dossiers majeurs visant à réaliser une transition multidimensionnelle qualitative, que ce soit dans le domaine de l'éducation et de la forma-

tion, celui de la recherche scientifique et du développement technologique, ou en matière d'ouverture sur l'environnement social, économique, de la gouvernance universitaire et de l'ouverture à l'international». Et d'ajouter: «Au premier plan de ces dossiers figurent un certain nombre de projets de textes organisationnels qui seront mis en vigueur à la prochaine rentrée universitaire, qui constituent les grands axes du programme de travail du secteur afin de concrétiser les réformes du système de l'enseignement supérieur, ordonnées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

**«UNE VISION PROSPECTIVE»**  
Le ministre a détaillé que «certains de ces projets de textes

organisationnels sont achevés et sont actuellement à l'étude au niveau des services compétents, tandis que d'autres sont encore au stade de préparation».

Les projets de ces textes organisationnels visent la révision de la carte de la formation universitaire, le suivi du projet de développement des mathématiques dans le pays, en coordination avec le secteur de l'éducation nationale et le secteur économique, et l'élaboration d'une nouvelle politique de documentation universitaire, en plus d'encourager le secteur privé à participer à l'effort national de l'enseignement supérieur, a relevé le ministre. Il s'agit, affirme le ministre, d'atteindre un objectif plus élevé, à savoir «l'amélioration de la qualité de la recherche scientifique et encourager la poursuite de la création d'incubateurs, l'accompagnement des étudiants porteurs de projets innovants dans le cadre des startups et le rôle des maisons de l'entrepreneuriat». Il s'agit également de «fixer les mesures nécessaires à la création d'unités de recherche pour le développement au sein des institutions économiques et autres», a encore détaillé le ministre considérant que la Semaine scientifique (15-21 mai) a permis «d'identifier les perspectives prometteuses d'innovation et de créativité au niveau des institutions universitaires et de recherche à travers le pays». Selon le ministre, les grands axes de cette manifestation scientifique «Sécurité alimentaire, sécurité énergétique

et santé du citoyen» sont au cœur des nouvelles orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, considérant 2022 comme «une année économique par excellence». Ils s'inscrivent, selon le ministre, dans le cadre de la «vision prospective du secteur et la mise en œuvre des axes de son programme de travail basé sur l'amélioration de la formation et de la recherche, l'amélioration de la gouvernance tout en reliant l'université à une entreprise économique publique ou privée, en plus d'exploiter les résultats de la formation et de la recherche au service du développement national et d'investir dans la recherche appliquée et de développement pour promouvoir l'entreprise». Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane était accompagné, lors de la cérémonie de clôture de la deuxième édition de la Semaine scientifique nationale, d'une délégation représentant plusieurs secteurs à l'instar du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, le conseiller du président de la République chargé des archives nationales et de la Mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, le secrétaire général de l'Observatoire national de la société civile, Mohamed Sofiane Zoubir, le secrétaire général Haut-Commissariat à l'Amazighité, Si El Hachemi Assad, et le président du Conseil national économique, social et environnemental, Bouchnak Khelladi.

Rédaction nationale

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE DEPUIS TUNIS :

«Démocratiser davantage l'enseignement»

Intervenant samedi 21 mai, devant la 26<sup>è</sup> session de la Conférence générale de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), tenue en Tunisie, le ministre de l'Éducation nationale a mis l'accent sur les efforts déployés par l'Algérie en vue de «démocratiser davantage l'enseignement pour garantir les chances de réussite au plus grand nombre d'élèves au sein d'un système éducatif basé sur l'égalité des chances, la qualité et l'équité». Abdelhakim Belabed a passé en revue les acquis du secteur de l'Éducation en Algérie et les défis auxquels il fait face. Il a également évoqué le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, visant à introduire des réformes pédagogiques profondes, notamment au niveau de l'enseignement primaire, soulignant entre autres la révision des programmes et l'allègement du poids du cartable.

Et de relever la nécessité de «développer l'idée de solidarité numérique dans l'éducation entre les pays de la région arabe à travers l'échange d'expériences et d'expertises», considérant que «cette initiative demeure plus que jamais importante avec l'utilisation des outils

informatiques et des plateformes connectées pour assurer la continuité de l'opération pédagogique». A cet effet, le ministre a annoncé l'organisation, durant le dernier trimestre de 2022 à Alger, du deuxième Forum arabe sur «la production de ressources d'accès ouvert de qualité», en application de la dixième recommandation de la 11<sup>è</sup> Conférence des ministres arabes de l'Éducation, tenue à Manama (Bahreïn) en novembre 2019. Rappelant les instructions du président de la République pour la création d'une Ecole supérieure de Mathématiques et d'une Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle, opérationnelles au titre de l'année universitaire 2021-2022, M. Belabed a assuré que ces deux écoles dispensaient une formation hautement qualifiée répondant aux standards internationaux dans ces deux spécialités, ô combien importantes pour l'avancée technologique et économique».

L'Algérie a décroché la première place «au Championnat arabe de calcul mental, organisé en février 2021 par la République arabe d'Égypte, et au 24<sup>e</sup> concours de langue arabe, de rhétorique et de récitation de poésie pour la catégorie des collégiens, organisé fin mars der-

nier toujours dans le même pays», a-t-il encore rappelé. Par ailleurs, le ministre a évoqué la création de la Commission nationale des Olympiades dans nombre de disciplines dont «les Olympiades de mathématiques», ainsi que l'intérêt accordé par l'État aux jeunes talents qui doivent bénéficier «d'un enseignement de qualité et d'une prise en charge particulière en vue de développer leurs dons et capacités».

Le ministre a également mis en avant l'importance accordée par les autorités à l'éducation intégrée, à travers l'amélioration des mécanismes de prise en charge des enfants aux besoins spécifiques, dont «la mise en place d'un plan de prise en charge des enfants autistes et l'amélioration du dispositif d'accompagnement scolaire au profit de ceux intégrés dans des classes régulières», soulignant «l'attachement du président de la République à la protection des droits des personnes aux besoins spécifiques». Dans le même sillage, M. Belabed a salué les efforts de l'ALECSO visant à «élaborer un plan d'enseignement arabe dans les situations d'urgence et de crises, permettant la mise en place des mécanismes garantissant le droit à l'enseignement à toutes les caté-

gories, en toutes circonstances». Il a en outre préconisé la création d'un organisme arabe des études de stratégie globale, à l'instar de l'INESG qui est placé sous l'autorité du président de la République, un organisme qui se chargera, dira-t-il, de «la mise en place des mécanismes pour la mise en œuvre du plan d'enseignement arabe dans les situations d'urgence et de crises», relevant à ce propos la nécessité de «l'inscrire parmi les recommandations finales de cette conférence».

S'agissant de l'état de l'enseignement en Palestine, le ministre de l'Éducation nationale a évoqué «le droit à l'éducation», soulignant que l'Algérie «regrette l'état de la culture et de l'enseignement à El-Qods Echarif, en raison des agressions répétées contre les institutions culturelles et les établissements de l'éducation et de l'enseignement supérieur».

A cette occasion, M. Belabed a appelé à «continuer à apporter le soutien à l'État et au peuple de Palestine dans les domaines culturel et éducatif, au vu de leur importance dans la préservation de l'identité palestinienne et de la poursuite de la lutte pour l'indépendance et la libération».

R. N.

LE TAUX DE CHÔMAGE ATTEINT 7,3 % AU PREMIER TRIMESTRE, AU PLUS BAS DEPUIS 2008

## 2,2 MILLIONS DE PERSONNES SANS EMPLOI EN FRANCE

Le taux de chômage est quasi stable au premier trimestre 2022, à 7,3 % de la population active en France (hors Mayotte), contre 7,4 % au dernier trimestre 2021, selon les chiffres publiés ce mardi 17 mai par l'Insee. Au premier trimestre, le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du Travail (BIT) atteint 2,2 millions de personnes, soit 18 000 de moins sur le trimestre. Le taux de chômage est à son plus bas niveau depuis début 2008. «Il est inférieur de 0,8 point à son niveau un an auparavant, et 0,9 point au-dessous de son niveau d'avant la crise sanitaire (fin 2019)», souligne l'Insee. Sur le trimestre, le taux de chômage des jeunes rebondit légèrement (+0,3 point, à 16,3 %), après avoir diminué fortement le trimestre précédent (-3,5 points). Il diminue de 0,2 point pour les 25-49 ans, à 6,6 %, et il est quasi stable pour les 50 ans ou plus, à 5,6 %.

## 700 000 CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE

S'agissant du «halo autour du chômage», soit les personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais ne satisfont pas les autres critères du BIT pour être considérés comme chômeurs (chercher effectivement un emploi et être disponible pour en prendre un), il reste stable à 1,8 million de personnes. Le taux de chômage de longue durée est lui aussi stable, à 2,2 % de la population active. Environ 700 000 chômeurs déclarent être sans emploi et en rechercher depuis au moins un an. Le taux d'emploi des 15-64 ans augmente à nouveau de 0,2 point, à 68 %. Il dépasse ainsi son plus haut niveau historique depuis que l'Insee le mesure (1975). Il augmente de 0,7 point pour les jeunes et atteint 34,6 %, son plus haut niveau depuis 1991. Pour les 25-49 ans, il augmente de 0,2 point, à 82,5 %, son plus haut niveau depuis début 2009. Enfin, celui des 50-64 ans est stable, à 65,5 %, son plus haut niveau historique. La part du sous-emploi (personnes à temps partiel souhaitant travailler plus ou en chômage partiel) diminue de 0,3 point, à 4,7 %, son plus bas niveau depuis 1992. Le taux d'activité (les personnes en emploi ou au chômage) des 15-64 ans augmente aussi de 0,2 point, à 73,4 %, et retrouve son plus haut niveau historique du troisième trimestre 2021.

D. M.

BLÉ, MAÏS, RIZ, SOJA

# La BAD engage 1,5 milliard USD sur deux ans pour 20 000 exploitants

«Face à la crise alimentaire qui guette l'Afrique en raison de la Covid-19 et les perturbations des approvisionnements alimentaires résultant de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la Banque veut porter un coup d'accélérateur à la production agricole sur le continent. Plus de 1,5 milliard USD seront investis en seulement 2 ans».

À la veille de ses assemblées générales qui se tiennent du 23 au 27 mai à Accra, la Banque africaine de développement (BAD) vient d'acter un vaste plan d'investissement dans le secteur agricole pour prévenir la crise alimentaire qui menace l'Afrique, privée de plus de 30 millions de tonnes de denrées alimentaires, en raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. À travers la facilité africaine de production alimentaire d'urgence, la banque de développement basée à Abidjan prévoit d'investir, sur deux ans, 1,5 milliard \$ dans la fourniture de semences certifiées et d'engrais alors que les prix des fertilisants ont explosé depuis le début de l'année, augmentant de 300 % et occasionnant une pénurie de 2 millions de tonnes sur le continent. «Si ce déficit n'est pas comblé, la production alimentaire en Afrique chutera d'au moins 20 % et le continent pourrait perdre plus de 11 milliards de dollars en valeur de production alimentaire» alerte l'institution dirigée par Akinwumi Adesina, qui affiche sa volonté d'inverser la tendance. Ainsi, «la BAD fournira des engrais aux petits exploitants agricoles de toute l'Afrique au cours des quatre prochaines campagnes agricoles, en usant de son influence auprès des grands fabricants d'engrais, de garanties de prêt et d'autres instruments financiers». Concrètement, ce plan



de soutien devrait permettre à 20 millions de petits exploitants d'accéder à des semences certifiées, aux engrais de qualité, et à des technologies innovantes, censées accélérer «rapidement» la production de 38 millions de tonnes de denrées alimentaires. «Cela représente une augmentation de 12 milliards \$ de la production alimentaire en seulement deux ans». Dans les détails, «la stratégie dotée de 1,5 milliard de dollars de la BAD permettra de produire 11 millions de tonnes de blé, 18 millions de

tonnes de maïs, 6 millions de tonnes de riz et 2,5 millions de tonnes de soja».

## EN FINIR DÉFINITIVEMENT AVEC LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE EXTÉRIEURE

Si les récentes crises - la Covid-19 d'abord, puis la guerre entre la Russie et l'Ukraine, ont révélé de fortes dépendances extérieures de l'Afrique, notamment sur le plan alimentaire, la BAD veut se servir de cette facilité comme une nouvelle rampe de lancement de sa stratégie

«Nourrir l'Afrique». «Une phase de montée en puissance de cinq ans suivra la mise en place de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence, qui durera deux ans.

Elle s'appuiera sur les acquis précédents et renforcera l'autosuffisance en blé, maïs et autres cultures de base, tout en élargissant l'accès aux engrais agricoles» fait savoir la Banque, qui ajoute que «La phase quinquennale permettra de fournir des semences et des intrants à 40 millions d'agriculteurs».

R. E.

## PÉNURIE DE LAIT POUR BÉBÉ AUX ÉTATS-UNIS

### Le groupe Abbott s'excuse

La principale usine du pays a été fermée pour des raisons sanitaires après la mort de deux bébés, entraînant de graves ruptures de stocks.

Le PDG du fabricant de lait pour bébé Abbott a présenté avant-hier ses excuses aux familles américaines touchées par la pénurie de ce produit vital pour les nourrissons, qui a été aggravée par la fermeture d'une usine du groupe aux États-Unis. «Nous sommes désolés pour toutes les familles que nous avons abandonnées depuis que notre rappel volontaire a exacerbé la pénurie de lait maternisé dans notre pays», a déclaré le patron du groupe, Robert Ford, dans le Washington Post.

Les États-Unis connaissent depuis plusieurs mois une pénurie de lait pour bébé, causée par des problèmes d'approvisionnement et de main-d'œuvre liés au Covid-19, puis aggravée par la fermeture, en



février, d'une usine Abbott dans le Michigan, après un rappel de produits soupçonnés d'avoir

provoqué la mort de deux nourrissons. «C'est tragique et déchirant», a souligné M. Ford.

Il a également fait état de la mise en place par le groupe, pour les familles des enfants hospitalisés après avoir consommé ce lait, d'un fonds de 5 millions de dollars.

## DES IMPORTATIONS DE LAIT DEPUIS L'EUROPE

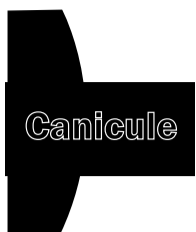
Concernant la pénurie, Abbott assure avoir «pris des mesures sérieuses», comme la conversion de lignes de production de produits pour adultes dans l'usine de Columbus (Ohio) «afin de donner la priorité à la production» de lait pour bébé. Le groupe importe aussi du lait depuis son usine d'Irlande. Et après un accord avec la justice américaine, qui doit encore être validé par un juge, l'usine du Michigan devrait rouvrir sous deux semaines.

Ainsi, «d'ici la fin juin, nous fournirons plus de lait maternisé aux Américains qu'en janvier avant le rappel», assure le PDG

d'Abbott. «Enfin, nous réalisons des investissements importants pour que cela ne se reproduise plus jamais», a-t-il encore promis.

Joe Biden a, lui, signé avant-hier une loi qui permet de contourner certaines exigences réglementaires «afin que les gens puissent accéder plus facilement aux préparations pour bébé dont ils ont besoin», a-t-il dit dans un tweet. Il avait annoncé mercredi la mise en place d'un pont aérien et le recours à une loi datant de la Guerre froide pour tenter de résoudre cette pénurie, devenue un casse-tête politique pour son administration. Un responsable de la Maison Blanche a annoncé vendredi un premier vol, transportant 132 palettes de lait de la marque Nestlé, ce week-end entre l'Allemagne et Indianapolis (Indiana).

R. E.



# Les unités d'intervention de la Protection civile en alerte

Suite au bulletin météo spécial (BMS) faisant état d'une hausse des températures, la Direction générale de la Protection civile a mis en alerte toutes ses unités d'intervention avec l'intensification des actions de prévention et de sensibilisation nécessaires et une large médiatisation des consignes de prévention, indique-t-elle dans un communiqué.

La Protection civile, qui appelle à la vigilance, invite les citoyens à "ne pas s'exposer au soleil, en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants", et de "fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil", en insistant sur la nécessité de "maintenir les fenêtres, volets fermés le jour, les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur", et "faciliter des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure". Il est également recommandé aux citoyens, selon le communiqué, de "se rafraîchir régulièrement en prenant des douches ou à l'aide d'un brumisateurs, ou

mouiller son corps et se ventiler, d'éviter les endroits confinés et de baisser ou éteindre les lumières".

La Protection civile appelle par ailleurs à "éviter de se déplacer pendant cette période, sauf en cas de nécessité", recommandant de "se déplacer tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures", rappelant aux citoyens de "rester à l'ombre dans la mesure du possible, et ne pas s'exposer en plein soleil".

"Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire et évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage) et ne pas

fréquenter, ni se baigner au niveau des retenues d'eau (barrage, retenue collinaire, mare d'eau et bassin d'eau)", rappelle encore la Protection civile, qui appelle également à "aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, malades) en leur proposant régulièrement de l'eau".

"Pour les conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, il est recommandé d'éviter les longs trajets au cours de la journée", indique d'autre part la Protection civile selon laquelle "il est préférable de les programmer en soirée ou la nuit et rechercher les endroits frais et à l'ombre", et surtout "ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule".

A. D.



BLIDA

## Les produits locaux commercialisés dans toutes les régions du pays

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a déclaré avant-hier à Blida, que la production locale est désormais disponible dans toutes les régions de l'Algérie, alors que, par le passé, elle n'était commercialisée que dans une partie du pays.

"Les produits fabriqués en Algérie ont réussi, grâce à leur haute qualité, qui n'a rien à envier à celle des produits étrangers, à s'imposer sur le marché local à travers l'ensemble des wilayas du pays", s'est félicité le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail à Blida.

Il a souligné que des produits nationaux,

par leur qualité supérieure, se sont également imposés sur des marchés étrangers et font aujourd'hui la "fierté" du pays. Le ministre, qui a visité de nombreuses unités de production privées, a soutenu que sa visite est "un message à tous les opérateurs économiques, que l'Etat les soutient et les encourage à s'orienter vers l'exportation, et partant contribuer à la diversification des exportations hors hydrocarbures".

Il a, aussi, exprimé son souhait de voir le pays "atteindre l'objectif de sept (7) milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, après avoir réalisé, l'année dernière, 5,03 milliards de dollars de recettes dans ce domaine".

Cet objectif est réalisable, a-t-il estimé, grâce à "la fédération des efforts de tous, entre ministère du Commerce, différents secteurs ministériels et opérateurs économiques".

M. Kamel Rezig a entamé sa visite à Blida par l'inspection d'une entreprise privée spécialisée dans la fabrication d'appareils thermiques et d'équipements en aluminium pour le chauffage collectif dans la commune de Soumaâ.

Il a considéré que cette unité fait partie des entreprises nationales qui ont "relevé le défi de la couverture des besoins du marché national en la matière".

Il s'est ensuite rendu dans la commune de Gerouaou, où il a visité une entreprise

spécialisée dans la fabrication de robinetterie, dont les produits sont commercialisés sur les marchés africain et européen.

Le ministre a, également, inspecté une unité privée de production de cosmétiques, qui exporte, également, ses produits vers nombre de pays africains et européens. M. Rezig a loué, sur place, l'exploitation par cette entreprise de matières premières locales dans la fabrication et l'emballage de ses produits. M. Rezig a achevé sa visite à Blida en présidant une réunion, tenue à huis clos, avec les cadres du secteur local du commerce et de son ministère.

APS

BÉJAÏA

## Trois lionceaux sont nés au parc Tifrit d'Akbou

Trois lionceaux sont venus au monde vendredi au parc privé de feu Hocine Keffous, dans le village de Tifrit (Akbou, à 70 km à l'ouest de Béjaïa) portant à 5 le nombre de jeunes félinés s'y trouvant, ont annoncé les responsables du parc.

Les nouveau-nés, deux femelles et un mâle, ont été mis au monde par la lionne

Siri, mascotte du parc et mère en 2021 de deux autres spécimens, a précisé un responsable du parc, visiblement ravi de ces naissances qui vont renforcer l'attraction du zoo, déjà riche de dizaines d'espèces, dont quelques-unes rares.

"Les bébés se portent bien. Ils ont été placés à l'écart des enclos, où ils bénéficient de tous les soins, notamment pour

pouvoir téter tranquillement leur mère et développer les rapports filiaux et d'adoption requis avec elle sans quoi elle pourrait les rejeter, voire même les tuer", a expliqué un responsable du parc. Il a ajouté que les lionceaux vont rester avec la lionne à l'abri des regards près

d'un mois (jusqu'au 20 juin) avant de "venir se faire taquiner et câliner par les visiteurs". Au parc d'Akbou, et malgré son exigüité, on y trouve de tout. Un verger d'oliviers et de figuiers, du chacal au renard, en passant par les vautours, l'aigle royal, les hyènes, les porcs épiques, les autruches, jusqu'aux espèces locales, dont les canards, les paons, les perdrix, les chiens, les chevaux, les singes, etc.

Mais la grande attraction reste la communauté des lions s'y trouvant et qui attire tous les jours des centaines, voire des milliers de visiteurs, dont des familles et leurs enfants qui viennent les toucher de près et non les contempler à travers les écrans de télévision.

Le parc qui n'était qu'une modeste ménagerie en 1992, date de sa création par un passionné des animaux, feu Hocine Keffous, décédé en avril dernier, est devenu un véritable parc, malgré les difficultés à le faire vivre.

Sa survie ne tient que grâce à l'aide de bénévoles, notamment l'Association des chasseurs d'Akbou qui l'alimente régulièrement en viande, ou les éleveurs de la région.

R. R.

ONSC

## Vers la création d'un réseau national d'associations humanitaires

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Abderrahmane Hamzaoui, a affirmé, avant-hier soir à Adrar, qu'un travail est en cours pour la création d'un réseau national des associations activant dans le domaine humanitaire, en vue de coordonner les actions de solidarité. S'exprimant à la veille d'une rencontre de wilaya avec le mouvement associatif local, notamment les associations activant dans le domaine de la solidarité de l'action caritative, M. Hamzaoui a affiché la détermination de l'ONSC à œuvrer à la création d'un réseau

national des associations activant dans le domaine humanitaire pour atteindre les objectifs escomptés.

Le réseau sera appelé à consolider et coordonner les efforts des acteurs associatifs, notamment dans le domaine de la solidarité et de l'action caritative, de sorte à permettre une meilleure prise en charge des catégories vulnérables, a-t-il ajouté.

Visitant des sièges d'associations caritatives et féminines, le président de l'ONSC a salué les efforts de ces acteurs associatifs et leur rôle dans le domaine de l'entraide sociale, avant d'appeler à

donner davantage d'intérêt à l'investissement dans le capital humain, notamment les bénévoles, à travers leur accompagnement par la formation sur les mécanismes de l'action associative, mais aussi l'accompagnement social. Une étude réalisée par des universitaires du bureau de wilaya de l'association "Kafil El-Yatim" concernant la promotion de l'action associative et les mécanismes de sa contribution au développement local a été présentée, à titre d'exemple, à l'occasion de cette visite du président de l'ONSC.

R. R.

# NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS



**Abderrahmane MEBTOUL**  
Professeur des universités  
Expert international docteur d'Etat 1974

**Le nouveau code des investissements adopté en Conseil des ministres du 19/05/2022, devra mettre fin au terrorisme bureaucratique en libérant les énergies créatrices et s'insérer dans le cadre d'une vision stratégique.**

**A**près plus de deux années de retard, rejeté plusieurs fois par le Président de la République, demandant de lever les verrous bureaucratiques, le code des investissements a été adopté le 9 mai 2022 en conseil des ministres qui sera, pour son adoption définitive, d'un débat au parlement.

1.-Le nouveau code d'investissement que j'ai étudié avec attention propose sept axes directeurs. Premièrement, sur la révision du rôle du CNI, en réhabilitant les missions et attributions organiques prévues lors de sa création, notamment pour les aspects portant approbation de stratégies et de politiques de promotion de l'investissement et sur la reconfiguration de l'ANDI,

afin qu'elle soit plus visible à l'international, tout en lui accordant le rôle d'un vrai promoteur et accompagnateur des investisseurs et qui sera placé sous l'autorité du premier ministre. Deuxièmement, la mise en place d'une plateforme numérique de l'investisseur au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, à l'effet d'assurer une interconnexion avec les organismes et administrations concernés par l'acte d'investir. Troisièmement, la création auprès de l'agence d'un guichet unique dédié aux grands projets d'investissement et des investissements étrangers, permettant une meilleure prise en charge pour la concrétisation de ces projets d'investissement avec des centres créés au niveau des guichets uniques décentralisés, abritant l'ensemble des services habilités à fournir les prestations nécessaires à la création des entreprises, à leur soutien, à

leur développement ainsi qu'à la réalisation des projets, par leur adaptation à la situation de chaque wilaya. Quatrièmement, l'orientation des avantages et incitations exclusivement vers les investissements dans les secteurs prioritaires, notamment les projets d'investissement stratégiques et/ou structurants pour le pays, et ceux implantés dans des zones nécessitant un accompagnement particulier de l'État et la mise en place, par voie réglementaire, de grilles d'évaluation des avantages à octroyer au profit des projets d'investissement enregistrés, en fonction des critères liés, d'une part, à l'importance et la priorité des projets, et, d'autre part, à leur lieu d'implantation. Cinquièmement, la fixation des délais de réalisation des projets d'investissement, à l'effet d'inciter les promoteurs à accélérer la concrétisation de ces projets, avec possibilité de prolon-

gation de délai à une année renouvelable une seule fois à condition d'être entériné, étant proposé «l'établissement des procès-verbaux d'entrée en phase d'exploitation par l'agence et la mise en place des services fiscaux, pour permettre aux porteurs de projets d'investissement de s'orienter dans leurs démarches vers un seul interlocuteur, l'application d'un taux modulable de la TVA pour les investissements réalisés dans le régime des secteurs prioritaires. Sixièmement, l'intégration d'une disposition se rapportant à l'information sur l'offre foncière en matière d'octroi et de disponibilité des terrains relevant du domaine privé de l'État destinés à la réalisation des projets d'investissement en accordant les pleins pouvoirs de décision aux représentants des organismes et des administrations au sein des guichets uniques, de façon à leur permettre de délivrer et d'octroyer l'ensemble des décisions, documents et autorisations en lien avec la concrétisation et l'exploitation du projet d'investissement. Septièmement, l'exemption des formalités du commerce extérieur et de domiciliation bancaire pour les biens neufs constituant un apport extérieur en nature» et la garantie de transfert de l'investisseur étranger ainsi que le montant transférable étant déterminés en fonction de sa part de financement dans le coût total de l'investissement. Mais, pour qu'il soit vraiment efficace, c'est tout l'écosystème éco-social du pays qu'il faudrait revoir. Car depuis de longues décennies, combien de codes d'investissements, de réunions, de commissions ont eu lieu pour relancer le tissu économique. Pourtant, jusqu'à présent, 98% des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach, ce qui prouve que ces différentes rencontres n'ont eu aucun impact sur le terrain et que le blocage est d'ordre systémique.

2.- C'est l'entreprise libérée des entraves et un Etat régulateur qui peuvent créer une économie productive à forte valeur ajoutée, devant cerner les causes du blocage car si les investissements algériens ne trouvent pas intérêt à aller vers la production nationale, vers la création de l'emploi, faut-il s'étonner, ou encore moins, s'attendre à ce que les investisseurs étrangers, qu'il y ait la règle du 51/49% ou même l'inverse, fassent preuve de plus d'engagement ? L'attrait de l'investissement à forte valeur ajoutée ne saurait résulter de lois mais d'une réelle volonté politique allant vers de profondes réformes, une stabilité du cadre juridique et monétaire permettant la visibilité, et les pays qui attirent le plus les IDE n'ont pas de codes d'investissement, mais une bonne gouvernance (notre interview au quotidien gouvernemental Horizon du 07/05/2022).

Mon expérience et mes contacts internationaux aux plus hauts niveaux montrent : que le temps est terminé, des relations personnalisées entre chefs d'État ou de ministres à ministres dans les relations internationales où dominent désormais les réseaux décentralisés ; que dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments mais uniquement des intérêts, et que tout investisseur est attiré par le profit, qu'il soit américain, chinois, russe, turc ou européen. Il appartient ainsi à l'État régulateur, dont le rôle stratégique en économie de marché s'apparente à celui d'un chef d'orchestre, de concilier les coûts privés et les coûts sociaux. C'est par la méconnaissance des nouvelles règles qui régissent le commerce international que s'expliquent les nombreux litiges internationaux, avec des pertes se chiffrant en dizaines de millions de dollars. C'est que depuis plus





# S ET LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE



de 60 ans nous avons assisté à bon nombre de codes d'investissement et des changements de l'écosystème des entreprises publiques avec un impact mitigé, montrant clairement la dominance de la démarche administrative et bureaucratique au détriment de la démarche opérationnelle économique, ces changements périodiques d'organisation démobilisent les cadres du secteur économique public, et même les investisseurs locaux et étrangers avec le renforcement de la dynamique rentière, et cela bloque tout transfert de technologique et managérial.

La règle des 49/51 % instaurée en 2009, dont j'avais demandé l'abrogation (voir mebtoul- Paris Africapresse et aux USA par American Herald Tribune [www.google.com](http://www.google.com) 2009/ a eu un impact mitigé. L'essentiel, ce ne sont donc pas les lois, mais de s'attaquer au fonctionnement du système afin de déterminer les blocages qui freinent l'épanouissement des entreprises créatrices de richesses, qu'elles soient publiques, privées locales ou internationales. L'investissement hors hydrocarbures en Algérie, porteur de croissance et créateur d'emplois, est victime de nombreux freins dont les principaux restent l'omniprésence du terrorisme bureaucratique qui représente à lui seul plus de 50 % des freins à l'investissement.

Enjeu politique majeur s'impose la réforme du système financier, pour attirer l'investisseur afin de sortir de la léthargie et de la marginalisation le secteur privé, puisque les banques publiques, qui continuent à accaparer 90 % des crédits octroyés, ont carrément été saignées par les entreprises publiques du fait d'un assainissement qui, selon les données récentes (2021), a coûté au trésor public du premier ministère ces trente dernières années environ 250 milliards de dollars, sans compter les réévaluations répétées durant les dix dernières années de plus de

65 milliards de dollars, entraînant des recapitalisations répétées des banques malades de leurs clients.

Enfin comme frein à l'investissement porteur, l'absence d'un marché foncier où la majorité des wilayas livrent des terrains à des prix exorbitants, souvent sans utilités, routes, téléphone, électricité/gaz, assainissements, etc., et l'inadaptation du marché du travail renvoyant à la réforme du système socio-éducatif et de la formation professionnelle, si l'on veut éviter des usines à fabriquer des futurs chômeurs. Il faudra surtout une véritable stratégie de développement et stabilité juridique et monétaire pour attirer les investisseurs. La dévaluation du dinar coté le 20 mai 2022 à 146,73 dinars un dollar contre 5 dinars pour un dollar en 1970, et selon les prévisions de l'exécutif, le taux de change du dinar sera de 149,3 DA pour un dollar fin 2022, de 156,8 DA/dollar en 2023 et 164,6 DA/dollar en 2024, malgré cette dévaluation, le blocage étant d'ordre systémique, contrairement à l'illusion monétaire, cela n'a pas permis de dynamiser les exportations hors hydrocarbures.

En 2021, 97-98 % des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach et sur les 34,5 milliards de dollars de recettes de Sonatrach en 2021, plus de 2,5 milliards de dollars de recettes comptabilisées dans la rubrique hors hydrocarbures, ce dérapage du dinar permettant d'atténuer artificiellement le montant de ce déficit budgétaire prévu par la loi de finances 2022 est d'environ 4 175 milliards de dinars (au cours de 137 dinars un dollar au moment de l'élaboration de cette loi, soit 30,50 milliards de dollars, 8 milliards de dollars de plus qu'en 2021. Cela permet une épargne forcée accélérant l'inflation qui risque avec l'inflation importée d'avoir un taux à deux chiffres en 2022, où la majorité des prix des produits non subventionnés ont plus que doublé, avec des incidences négatives

sur le pouvoir d'achat. Les recettes prévues par le FMI en 2022 d'environ 55/57 milliards de dollars risquent d'être épongé par l'inflation mondiale où la valeur des importations de biens et services ont été d'environ 46 milliards de dollars en 2021, devant pondérer d'au moins 50%: exemple le cours du blé étant passé de 200 dollars la tonne à plus de 400 où seulement la facture alimentaire a été d'environ 9 milliards de dollars en 2021.

Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1100 milliards de dollars en devises entre 2000 et 2021, avec une importation de biens et services, toujours en devises, de plus de 1050 ( le solde étant les réserves de change clôturé à 44 milliards de dollars au 31/12/2021) pour un taux de croissance dérisoire de 2-3 % en moyenne, alors qu'il aurait dû se situer entre 9-10 % durant cette période. Le taux d'emploi étant fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité, le faible taux de croissance approchant la croissance démographique ( prévision de 2,4% en 2022) risque accroître le chômage qui se situe en 2021 à environ 14%, incluant les emplois informels et les emplois rente improductifs où, uniquement dans le BTPH en 2021, il y a eu destruction selon les organisations patronales de plus de 500.000 sans compter la léthargie de bon nombre de PMI/PME représentant plus de 95% du tissu économique peu concurrentiels, fonctionnent en sous capacités, leur taux d'intégration ne dépassant pas 15%, idem pour les grandes entreprises, qu'il faille un taux de croissance sur plusieurs années de 8/9% pour absorber le flux additionnel annuel de 350.000/400.000 emplois qui s'ajoute au taux de chômage actuel.

La cohésion sociale nécessaire est assurée actuellement par des subventions généralisées sans ciblage, où selon les prévisions pour 2022, les subventions implicites,

constituées notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80 % du total des subventions, étant prévu 1 942 milliards de dinars, 19,7 % du budget de l'État en 2022. C'est là un dossier très complexe, mais sans maîtrise du système d'information et la quantification de la sphère informelle, la réforme risque d'avoir des effets pervers.

En résumé, l'Algérie, pays à fortes potentialités, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, a besoin de renouveler sa gouvernance et d'un langage de la vérité afin de ne pas renouveler les erreurs du passé et redresser l'économie nationale. Je préconise que pour les investisseurs nationaux privés ou étrangers qui apportent 100% de financement donc sans l'aide de l'Etat et qui ont une balance devises exportatrice positive, qu'ils ne passent pas par ces circuits bureaucratiques devant avoir un line direct qu'avec les banques devant mettre fin à ces longs circuits administratifs où c'est le bureaucrate qui décide de la fiabilité du projet lieu du véritable investisseur renforçant la corruption et la confiance, sans laquelle aucun développement n'est possible. Un nouveau code d'investissement en Algérie, sans vision stratégique, une nouvelle gouvernance, de profondes réformes structurelles conciliant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale – supposant une profonde moralité de ceux qui dirigent la Cité – aura un impact mitigé. Le dépassement de l'entropie actuelle, les tensions géostratégiques à nos frontières, où de nouvelles reconfigurations se dessinent, pose la problématique de la sécurité nationale.

**Abderrahmane MEBTOUL**  
 Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974  
 20/05/2021  
 ademmetoul@gmail.com

LE COLONEL ASSIMI GOÏTA DIRIGE LA RÉUNION AU PALAIS DE KOULOUBA

# Un Conseil des ministres à la hauteur des défis

Lors du Conseil des ministres malien qui s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 18 mai 2022, dans la salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État. Beaucoup de points ont été abordés et des décisions prises, toutes très importantes, aussi bien localement qu'à l'international.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Conseil des ministres a adopté :

a. un projet de décret portant modification du Décret n°2017-0576/P-RM du 18 juillet 2017 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Etat-Major Général des Armées ;

b. des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de la Direction de la Justice Militaire ;

c. des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées. La restructuration en cours des Forces Armées a révélé l'impérieuse nécessité de relire les textes de création, d'organisation et de fonctionnement de certaines structures, notamment l'Etat-Major Général des Armées, la Direction de la Justice Militaire et la Direction Centrale du Service de Santé des Armées.

Les projets de texte adoptés visent à corriger les insuffisances décelées dans l'organisation et le fonctionnement de ces structures en apportant des innovations, notamment :

- la création de nouvelles structures adaptées pour des besoins opérationnels ;
- la redéfinition des missions assignées à la Direction de la Justice Militaire ;
- la réorganisation des structures concernées ;

- la reformulation de la dénomination de la Direction Centrale des Services de Santé des Armées ;
- la prise en compte des prestations de services de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées au profit du personnel non militaire.

L'adoption de ces textes permet de renforcer le professionnalisme des Forces Armées et de Sécurité afin de mieux répondre aux défis sécuritaires.

2. Sur le rapport du ministre de l'Économie et des Finances, le Conseil des ministres a adopté des projets de décret portant approbation des marchés relatifs à la fourniture de 55 000 tonnes de riz importé en trois lots (lots n°1 et 3 à livrer dans le magasin OPAM de Bamako) et de 20 000 tonnes de riz local en cinq lots (lot n°5 à livrer dans le magasin OPAM de Tombouctou).



Le marché du lot n°1 relatif à l'achat de 20 000 tonnes de riz importé à livrer dans le magasin OPAM de Bamako est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et la société BATHILY CEREALE IMPORT EXPORT pour un montant toutes taxes comprises de 6 milliards 800 millions de francs CFA et un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.

Le marché du lot n°3 relatif à l'achat de 20 000 tonnes de riz importé à livrer dans le magasin OPAM de Bamako est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et la société DJIKINE GLOBAL SERVICES SARL pour un montant toutes taxes comprises de 6 milliards 800 millions de francs CFA et un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.

Le marché du lot n°5 relatif à l'achat de 5 000 tonnes de riz local à livrer dans le magasin OPAM de Tombouctou est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et la société Etablissement DEMBA BAH pour un montant toutes taxes comprises de 2 milliards 25 millions de francs CFA et un délai d'exécution de soixante (60) jours.

La conclusion de ces marchés, entièrement financés par le budget national sur l'exercice budgétaire 2022, s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale d'Anticipation du Renchérissement des prix et risque de rupture de stocks des produits de première nécessité.

3. Sur le rapport du ministre du Développement rural, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret fixant les modalités

d'application de la Loi n°2016-004 du 12 février 2016 régissant la pharmacie vétérinaire.

Dans le cadre de la réforme de la pharmacie vétérinaire engagée en 2006, le Conseil statutaire des ministres de l'UEMOA a adopté deux textes fondamentaux, notamment la Directive n°07/2006/CM/UEMOA du 23 mars 2006 relative à la pharmacie vétérinaire.

A l'instar des autres pays de l'espace UEMOA, le Mali a transposé cette directive à travers l'adoption de la Loi n°2016-004 du 12 février 2016 régissant la pharmacie vétérinaire.

Le présent projet de décret est adopté pour fixer les modalités d'application de cette loi.

Il précise les conditions d'ouverture et d'exploitation des établissements pharmaceutiques vétérinaires ainsi que les conditions d'importation, d'exportation, de fabrication et de distribution de médicaments vétérinaires.

4. Sur le rapport du ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, le Conseil des ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Cellule d'appui à l'Emploi et à la Formation professionnelle des Diplômés et Formés en langue arabe.

La problématique de l'insertion des diplômés de l'école malienne en général et celle des diplômés et formés en langue arabe en particulier constitue une préoccupation majeure des plus hautes autorités.

Face au nombre croissant de diplômés et formés en langue arabe, le Gouvernement a mis en place un cadre institutionnel dont l'objectif est de procurer à chaque citoyen une éducation et une formation lui permettant de s'insérer dans le tissu productif et socio-économique du pays.

La Cellule d'appui à l'Emploi et à la Formation professionnelle des Diplômés et Formés en langue arabe aura pour mission d'entreprendre toute action appropriée visant à renforcer l'employabilité et faciliter l'insertion professionnelle des diplômés et formés en langue arabe. L'adoption des présents projets de texte consacre la création de la Cellule d'appui à l'Emploi et à la Formation professionnelle des Diplômés et Formés en langue arabe et permet de le doter pour les cinq (5) prochaines années en personnel nécessaire à l'exécution de sa mission.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes:

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE :

- Conseiller Consulaire à l'Ambassade du Mali à Brazzaville Lieutenant-Colonel Tata KAMISSOKO

AU TITRE DU MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU DIALOGUE SOCIAL :

- Conseiller Technique Monsieur Boubacar DIARRA, Administrateur civil.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Sur le rapport du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, le Conseil des ministres a pris acte d'une communication relative à l'institution prochaine d'un Pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre la cybercriminalité.

L'utilisation des techniques numériques s'avère de nos jours une impérieuse nécessité compte tenu de l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il importe de relever que l'utilisation malveillante des réseaux sociaux peut entraîner des conséquences très graves, notamment des cyberattaques, d'escroquerie, de discrédit contre les gouvernements, les entreprises et les particuliers.

L'institution d'un Pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre la cybercriminalité permet de mieux encadrer l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

2. Sur le rapport du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, le Conseil des ministres a pris acte d'une communication relative à la tenue de la 2ème session du Comité de pilotage du processus d'élaboration du Programme national d'Education aux Valeurs.

Le Comité de pilotage du processus d'élaboration du Programme national d'Education aux Valeurs a été mis en place avec pour mission d'élaborer un programme d'enseignement et d'éducation civique, morale et patriotique sur le respect des valeurs et la bonne gestion du bien public. A l'issue d'une large écoute et de consultation des différentes catégories socioprofessionnelles, personnalités, organisations, Institutions, le Comité d'experts a élaboré un avant-projet de Programme national d'Education aux Valeurs, comportant le système de valeurs à promouvoir pour la construction d'un citoyen de type nouveau dans la perspective du projet Malikura, de reconstruction de l'Etat et de la Nation. Cet avant-projet de Programme national d'Education aux Valeurs sera soumis, pour validation, au Comité de pilotage.

3. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente. Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a cependant appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

I.M./avec Maliweb

LIGUE 1- 31<sup>e</sup> JOURNÉE

## Statu quo en tête, le HBCL se rapproche du maintien

Le maintien se profile pour le HB Chelghoum Laïd. À trois journées du terme de la saison, le nouveau promu a quasiment assuré sa survie en battant le MC Alger (2-0), ce samedi, à l'occasion de la 31<sup>e</sup> manche de la Ligue 1. Dans le haut du tableau, c'est le statu quo, notamment après les victoires de la JS Kabylie et de la JS Saoura.



Le test était de taille, mais le HBCL a su répondre présent. Sachant pertinemment qu'elle n'avait pas le droit à l'erreur, la formation du HBCL a joué crânement ses chances face à une équipe du MCA en proie au doute.

Ce 9<sup>e</sup> succès de la saison pour les locaux a eu beaucoup de mal à se dessiner, car il a fallu attendre la 86<sup>e</sup> minute pour voir Khaldi libérer les siens, avant que Laïb ne scelle définitivement le sort de cette partie en ajoutant un second but dans le temps additionnel (90+2'). Grâce à ce 4<sup>e</sup> succès de suite, le HBCL passe à la

11<sup>e</sup> place avec 40 points et poursuit sa progression au classement. De son côté, le NC Magra a lui aussi réalisé une bonne opération en allant glaner un point lors de son déplacement à Chlef. À l'issue de ce match soldé sur un score blanc (0-0), le NCM gagne une place (12<sup>e</sup> - 38 pts) et se rapproche lui aussi du maintien.

### LA JSK ET LA JSS ASSURENT

Dans le haut du tableau, le duel à distance continue de plus belle entre les Jeunesses Sportives, de Kabylie et de la Saoura, respectivement

deuxième (57 pts) et troisième (53 pts) au classement. Hôte du WA Tlemcen, lanterne rouge, les Canaris se sont imposés par deux buts d'écart (2-0), tandis que les Aiglons du Sud ont étrillé l'Olympique de Médéa (4-1), premier relégable.

Concernant la dernière partie, jouée entre deux équipes déjà reléguées, à savoir, le NA Hussein Dey et le RC Relizane, la victoire est revenue aux visiteurs (3-5).

### LE RCA ET LE MCO EN APPEL À DOMICILE

La suite et fin de cette 31<sup>e</sup> manche aura lieu ce

dimanche avec des sorties compliquées pour deux formations menacées de relégation, à savoir, le RC Arbaâ et le MC Oran. Malgré le fait qu'ils vont évoluer à domicile, le RCA et le MCO auront fort à faire, car le premier sera l'hôte de l'ES Sétif, tandis que le second accueillera le patron de la Ligue 1, le CR Belouizdad. En ouverture de cette 31<sup>e</sup> journée, jouée vendredi, l'USM Alger a réalisé la passe de trois en disposant du CS Constantine (2-0), tandis que l'US Biskra a pris le meilleur sur le Paradou AC (1-0).

R.A.

TRANSFERT MBAPPÉ

## La Liga va déposer une «plainte» contre le PSG

Après le transfert avorté de Kylian Mbappé au Real Madrid, pour « défendre l'écosystème économique du football européen », la Liga, l'organe qui gère le football professionnel en Espagne, a annoncé avant-hier dans un communiqué qu'elle allait déposer une "plainte" contre le Paris Saint-Germain. La Liga explique : «Ce genre de conduites menées par le président du PSG Nasser Al-Khelaifi (...) sont un danger pour le football européen, au même niveau que la Super Ligue», et qu'elle va porter plainte «auprès de l'UEFA, des autorités administratives et fiscales françaises et auprès des organes compétents de l'Union européenne». Plus tôt dans la journée, le président de La Liga, Javier Tebas, a fustigé le comportement du club parisien sur Twitter. «Ce que le PSG est en train de faire pour pro-

longer Mbappé grâce à de grosses sommes d'argent... après avoir enregistré des pertes de 700 millions d'euros ces dernières saisons et alors qu'il a une masse salariale de 600 millions d'euros est une INSULTE au football», a écrit le dirigeant espagnol, alors que les médias annoncent qu'un accord a été trouvé entre l'attaquant et le PSG. «Face à la possible annonce de Kylian Mbappé de rester au Paris Saint-Germain, LaLiga souhaite manifester que ce type d'accords porte atteinte à la soutenabilité économique du football européen, mettant en danger à moyen terme des centaines de milliers d'emplois et l'intégrité sportive, non seulement des compétitions européennes, mais aussi de nos championnats domestiques», avance La Liga dans son communiqué. Selon l'organe

qui gère le football professionnel espagnol, il est « scandaleux » qu'un club «comme le PSG, qui la saison passée a perdu plus de 220 M d'EUR, après avoir cumulé 700 M d'EUR de pertes ces dernières saisons (...), avec une masse salariale autour des 650 M d'EUR pour cette saison 2021-2022, puisse offrir un accord de ce genre, alors que des clubs qui pourraient assumer l'arrivée du joueur sans mettre en péril leur masse salariale se retrouvent dans l'impossibilité de le recruter ». Par le passé, La Liga avait déjà déposé plainte contre le PSG pour irrespect du fair-play financier de l'UEFA, et l'instance du football européen avait ensuite sanctionné le PSG avant que la décision ne soit révoquée par le TAS (Tribunal arbitral du sport).

Aymen D.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE LUTTE GRÉCO-ROMAINE LES ALGÉRIENS RAFLENT NEUF MÉDAILLES

La sélection algérienne de la lutte gréco-romaine (seniors messieurs), avec neuf médailles (5 or, 2 argent et 2 en bronze), a décroché la première place par équipe, samedi soir, à l'issue de la cinquième et avant-dernière journée des Championnats d'Afrique (cadets, juniors, seniors et féminines) qui se déroulent au Maroc.

Devant une concurrence très rude venant de la part des Egyptiens, très redoutables dans ce style, les coéquipiers de Sid Azara Bachir ont répondu une nouvelle fois présent, en allant chercher avec panache la première place par équipe avec un total de neuf médailles (5 or, 2 argent et 2 en bronze).

Les cinq médailles d'or algériennes ont été décrochées par Abdelkrim Fergat (60 kg), Abdeldjebbar Djebbari (63 kg), Abdelkrim Ouakali (77 kg), Sid Azara Bachir (87 kg) et Adem Boudjemline (97 kg). Les deux médailles d'argent ont été l'oeuvre de Mohamed-Yacine Dridi (55 kg) et Ishak Ghaïou (67 kg), alors que Hichem Kouchit (130 kg) et Walid Ghaïou (72 kg) se sont contentés du bronze.

Chez les dames, trois médailles ont été remportées par les Algériennes grâce à Houfay Rayane et Doudou Ibtissem, médaillées d'argent, et Soudani Mestoura, qui s'est contentée du bronze, alors qu'elle était sacrée chez les juniors.

STADE BRESTOIS

## GRANDE ANNONCE SUR L'AVENIR DE BELAÏLI ET BELKEBLA !

Le Stade Brestois a fait une grande annonce sur l'avenir de ses deux internationaux algériens, Youcef Belaïli et Haris Belkebla.

Arrivé l'hiver dernier à Brest, Youcef Belaïli a eu dans un premier temps beaucoup de mal à s'adapter. Mais il a fini en boulet de canon cette fin de saison. Libre de tout contrat, le Stade Brestois n'a pas caché qu'il aimerait le prolonger par l'intermédiaire de son directeur sportif, Gregory Lorenzi : "Belaïli était une solution supplémentaire (pour remplacer Faivre) et quand on prend un joueur comme ça, qui a fait de très belles choses sur un autre continent, il y a toujours un point d'interrogation sur l'adaptation, le mental, etc. C'est pourquoi je n'en ai pas attendu davantage avec lui. Les gens en ont tellement entendu parler qu'au bout de 4-5 matchs, ils étaient déçus. Moi non. Au fur et à mesure qu'il a assimilé les choses, il a fait des bons matchs. Il fallait le jeter il y a trois semaines, maintenant il faut le garder" a-t-il lancé pour Le Télégramme.

Lorenzi veut garder Belaïli et Belkebla ! Il a ensuite poursuivi : "Je ne suis ni surpris, ni déçu, ni euphorique à son égard. On sait ce qu'il est capable de faire, comme on sait aussi ce qu'il ne peut pas faire. L'idée est de vouloir le conserver, évidemment. Mais aujourd'hui il y a des raisons économiques entre ce qu'on peut lui proposer et ce qu'il peut souhaiter. On restera mesuré, et cela a été clair : on ne sera jamais un club capable de lui offrir ce qu'il avait dans le Golfe". Enfin, il a conclu en fermant la porte à un départ d'Haris Belkebla : "Belkebla avait un bon de sortie l'été dernier. C'était la saison dernière. Tous les joueurs à qui il reste un an de contrat, je n'ouvre pas la porte à un départ, c'est une certitude".

Aymen D.

MASCARA

## LA GÉNÉRALE DE L'OPÉRETTE «WASSIYAT CHAHID» PRÉSENTÉE

La générale de l'opérette "Wassiyat Chahid" (le serment du martyr) a été donnée, avant-hier, à la maison de la culture "Abiras Ennaciri" de Mascara. L'opérette a été produite par l'association des arts lyriques "Chada Ettarab" de Sidi Bel-Abbes, et programmée le jour de la clôture des activités culturelles et artistiques marquant la célébration de la Journée nationale de l'étudiant (19 mai). Ecrite par Saïd Hadj Miloud, président de l'association et mise en scène par Osmani Ali Assem, l'œuvre parle du testament d'un martyr légué à un moudjahid, son compagnon d'armes, chargé de transmettre à la génération actuelle les souffrances des chouchou de la Guerre de libération nationale et les sacrifices consentis pour l'indépendance nationale. Saïd Hadj Miloud a précisé que cette opérette de plus d'une heure durant laquelle quinze comédiens des deux sexes campent les différents rôles. Ce travail artistique devrait être programmé du 5 au 11 juillet prochain dans sept wilayas à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance nationale. Une autre opérette de la même association, intitulée "Enfance oubliée", sera présentée à Sidi Bel-Abbès, le 1er juin prochain, pour célébrer la Journée internationale de l'enfance.

La Journée nationale de l'étudiant a été marquée par la mise sur pied, au niveau de la maison de la culture de Mascara, des expositions de photos des martyrs de la région, d'ouvrages et d'œuvres d'art plastique ainsi que la projection d'un documentaire sur la participation des étudiants à la Glorieuse guerre de libération, en plus de chants et hymnes patriotiques exécutés par la chorale relevant du commissariat local des Scouts musulmans algériens (SMA), rappelle-t-on.

R. C.

PROJECTION ET TABLE RONDE À L'INSTITUT DU MONDE ARABE

# «C'était la guerre d'Algérie», un film sans tabous et à hauteur d'hommes

L'Institut du Monde Arabe (IMA) abritera demain la projection de la série-documentaire «C'était la Guerre d'Algérie» de Georges-Marc Benamou, qui sera suivie d'une table ronde, est cela dans le cadre de «2022 Regards sur l'Algérie à l'IMA».

Par Meriem Djouder

Conçue et réalisée par Georges-Marc Benamou à l'occasion du 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, basée sur des archives rares colorisées, la série documentaire en 5 épisodes «C'était la Guerre d'Algérie» prend le parti d'un film sans tabous et à hauteur d'hommes. Demain, lors d'une soirée exceptionnelle, la projection du premier épisode sera suivie d'un débat avec Georges-Marc Benamou, Benjamin Stora et Kahina Bahloul, modéré par Tramor Quemeneur. Coécrite avec l'historien Benjamin Stora, la série «C'était la guerre d'Algérie» aborde les non-dits de cette «guerre sans nom: ceux de la colonisation française et de ses promesses non tenues, ceux d'une histoire de l'indépendance algérienne méconnue. Des massacres de Sétif en mai 1945 à l'indépendance de juillet 1962, C'était la Guerre d'Algérie est une fresque qui raconte la plus chaotique des indépendances. A travers un récit porté par la voix de Benoit Magimel, le film croise la grande histoire et la petite, les témoins d'hier et ceux d'aujourd'hui, parmi lesquels Nicole Garcia ou Cédric Villa-



ni pour les Français d'Algérie ; Ali Haroun, l'ancien patron du FLN en France, ou Kahina Bahloul, la jeune imame franco-algérienne ; sans oublier des appelés de l'armée en Algérie ou encore des descendants de harkis, comme l'ancien maire de Volvic, Mohamed Hamoumou. Le premier épisode «L'Algérie française (1830-1945) (56')», qui sera sur l'écran de l'IMA, parle de la Guerre d'Algérie, qu'il faudra, pour la com-

prendre, remonter l'histoire, avant le 1er novembre 1954, son déclenchement officiel ; et mars 1962, son terme tout aussi officiel. Il faut remonter à la conquête de 1830, à la «première guerre d'Algérie» avec l'Émir Abdelkader, et découvrir «l'Algérie française»... Durant cent trente ans, la France va tenter de faire de l'Algérie une «région française» en assimilant des territoires, en développant le pays

ou en accueillant une population d'exilés (qui deviendront les pieds noirs), sans jamais assimiler les populations «indigènes». Nombreux seront les rendez-vous manqués et les promesses non tenues de la République, jusqu'à l'explosion du 8 mai 1945, l'émeute nationaliste de Sétif et sa terrible répression - qui annonce la guerre, dix ans plus tard.

M. D.

17E ÉDITION DE "ANDALOUSSIATES EL DJAZAÏR"

## Le Concert de l'association «Mezghenna» séduit le public

L'association culturelle "Mezghenna" de musique andalouse a animé, avant-hier soir à Alger, un concert de musique dans le cadre de la 17e édition de "Andaloussiates El Djazaïr", sous la direction du maestro Kamel Belkhdja. Le public, peu nombreux, de la salle Ibn Khaldoun, où ces rencontres ont élu domicile, a pu apprécier, près d'une heure durant, le rendu de la cinquantaine d'instrumentistes de l'Ensemble algérois. Un programme prolifique a été mis au point par les bons soins

du maestro Kamel Belkhdja, qui a choisi d'exécuter une dizaine de titres de la "Nouba Mezoum", dans sa belle suite mélodique et ses déclinaisons rythmiques. Dans des atmosphères recueillies, la "Nouba Mezoum" a retenti comptant les pièces "Touchia Mezoum", "Touiyari mesrar" (inqileb), "Ya men saken sadri" (m'caddar), "Bakir ila chadinin" (b'taïhi), "Lil'lahi ma asâaba Errahil" (derdj), "Istikhbar", "Farakouni" (neçraf 1), "Kam li fi el

machiya" (neçraf 2), "Koum yessir lana el kitâane" (kh'lass 3), "Ya rouhi wa ya rihani" (Kh'lass 1), "Ya mouqabil" (kh'lass 2) et "Ma kountou adri" (koddam mezoum) rendues dans des atmosphères solennelles des grands soirs. Les voix présentes et étoffées des solistes Faiza Bouchedoub, Hamida Bouakka, Amel Khouchène, Allal Ramdani, Lamine Sadi et Maïssa Belaroussi (13 ans), ainsi que la virtuosité de Samy Dardar à la mandoline et Abdelmalek Belkhdja au vio-

lon, ont proposé de belles échappées mélodiques que le public a appréciées et très applaudies. Présent dans la partition de chaque musicien de l'Ensemble, le maestro Kamel Belkhdja a déclaré être "sur un projet académique important", consistant en le "réenregistrement de toutes les noubas", avec la louable intention de "mettre en valeur les textes et leurs grands auteurs et poètes érudits". La deuxième partie de la soirée qui devait accueillir le chanteur

Karim Semmar, a été annulée pour des raisons qui n'ont pas été communiquées par les organisateurs. Renouant avec le public algérois après une rupture de deux ans suite à la pandémie de Covid-19, la 17e édition de "Andaloussiates El Djazaïr", ouverte le 19 mai et organisée par l'Établissement "Arts et Culture de la Wilaya d'Alger", prévoit des récitals toutes les fins de semaine jusqu'au 10 juin prochain.

R. C.

CCA PARIS

## Jean-Marc Antoine Barroso présente «Aïcha, Phénix 1845-2016»

Meriem Djouder

Le Centre culturel algérien de Paris organise ce 25 mai une rencontre avec Jean-Marc Antoine Barroso autour de son quatrième ouvrage «Aïcha, Phénix 1845-2016», sorti le 10 novembre 2021, aux éditions L'Harmattan.

Jean-Marc Barroso a trouvé, à Avoinnes, «la campagne dont (il rêvait) enfant. C'est ici depuis quarante ans, et à Versailles où se trouve sa résidence principale, que l'ancien enseignant de lettres écrit ses romans. Le dernier

d'entre eux, Aïcha, Phénix, 1845-2016, est une oeuvre remarquable qui relate le quotidien d'Aïcha, une enfant audacieuse et rebelle, de la tribu des Ouled Riah, qui est soudain frappée de dysarthrie : la fillette perd la parole à la suite des violences dont elle est témoin sur sa communauté. Au fil de rencontres inattendues, l'orpheline se métamorphosera en une résistante de la cause des siens, crâne et téméraire, respectée, contre l'occupant français. Devenue adulte, et jusqu'à un âge fort

avancé, Aïcha se révélera une meneuse écoutée aussi par son clan le plus rapproché. Ainsi passera-t-elle le flambeau de son combat à ses descendantes, dont l'une nous mènera jusqu'en 2016, pour verser dans le terrorisme islamiste. Cette saga, haute en rebondissements de toutes sortes, se déroule en Algérie. Commencée en 1845, elle s'achèvera au XXIe siècle, et pour cause : chair blessée ne se retire. Ce roman de circonstances, à la tonalité d'un conte, atteint rapidement l'universel.

J.M.A. Barroso

### Aïcha, phénix

1845-2016

roman

1845, un douar Ouled Riah, vallée entre Ténès et Oran, Algérie. Au matin ordinaire et miraculeux, Aïcha, gamine zénète de la tribu des Ouled Riah, ne voit pas ce qui l'attendait. Et pour la première fois, jamais personne n'est vraiment venue à sa seconde naissance. Ce qui l'attendait plus tard, était bien une respiration puisque l'enfant délurée Aïcha avait, ce matin ordinaire et miraculeux, une seconde naissance : une respiration, des bruits fondateurs autres, immenses, des bruits fondateurs autres, immenses, oppresseurs, et son palais aussi, desséchée à bien des saveurs, un

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative de Dar El Beida

Commune de Mohammadia.

Bureau des marchés

Avis d'infrectuosité

Vu l'article 74 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Vu le procès-verbal de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres N°15/2021 du 23/12/2021.

Le président de l'assemblée populaire communale de Mohammadia informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimale N° 11/2021 parus dans les quotidiens nationaux « l'express » le 08/11/2021 et "ليكيپ" le 07/11/2021, l'avis d'infrectuosité de l'opération Travaux d'installation Réseau d'énergie solaires pour les écoles.

Lot N°03 : Ecole youbi mohamed, Méditerranée.

Ecole zineb oum elmassakine, Mstapha ben boulaïd.

L'EXPRESS DU 23/05/2022

ANEP : N° 2216009532

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

ADRESSE : ZONE DES PARCS BOUIRA

**MISE EN DEMEURE  
N°02**

Monsieur **YAHIAOUI ALI** gérant de l'entreprise **ETB/TCE YAHIAOUI ALI** dont le siège social sis a **RAFFOUR-M'CHEDELLAH (wilaya de Bouira)**, titulaire du marché visé par le CMW en date du **01/10/2013** sous le **N°241** et par le contrôleur financier en date du **06/11/2013** sous le **N°1920**, et approuvée par le service contractant en date du **06/11/2013** relatif à la réalisation d'un centre culturel islamique à Bouira en **Lot** : Bloc centre culturel islamique en TCE sauf chauffage central et VRD, **Lot** : VRD et **Lot** : chauffage central. Dont l'Ordre De Service N°01 de démarrage des travaux est notifié au gérant de l'entreprise en date du **06/11/2013**, est mis en demeure pour la deuxième fois de lever les réserves émises dans le procès-verbal établi par l'huissier de justice en date du **22/12/2021**, et ce dans un délai n'excédant pas (08) huit jours à compter de la parution de la deuxième publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP, passé ce délai une autre entreprise sera désignée pour achever des dites réserves et l'incidence financière engendrée par l'intervention de cette dernière sera à la charge de votre entreprise.

L'EXPRESS DU 23/05/2022

ANEP : N° 2216009551



**L'EXPRESSDZ**  
Suivez-nous sur :  
[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)  
Ou sur notre page  
Facebook :

**À VENDRE**

Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger  
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.  
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse Appartement situé au 1er étage et complètement refait

Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

LA VACCINATION, UNE PROTECTION POUR TOUS  
Préservez votre vie et celle de votre famille  
AFFAIRE SAÏD BOUTEFKA, MAGAOUD, TAVES LOUH ET LES CADRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
Le Parquet requiert des peines entre 3 et 10 ans de prison ferme

**L'EXPRESS**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION MARDI 12 OCTOBRE 2021 N°106 PRIX DE LA PUBLICATION : ZAHIR MEHREZOUI

NOUVELLES DESTINATIONS ET HAUSSE DU NOMBRE DE VOLS HEBDOMADAIRES À INTERNATIONALE  
**Air Algérie reprend de l'altitude**

ON NE PEUT PAS METTRE SUR UN MÊME PIED D'ÉGALITÉ L'AGRESSEUR ET L'AGRESSÉ  
**Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc**  
L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères  
L'affaire des 7000 migrants algériens : Les chiffres de la France, un grand mensonge

LA CHUTE DE FACEBOOK N'EST PLUS QU'UNE QUESTION DE TEMPS  
LE PREMIER MINISTRE DEMOCRATISME REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE SÉRIE  
L'Algérie n'a pas ménagé ses efforts pour renforcer le Mouvement des non-alignés

LE PROCÈS REPREND : HOUDA FERAOUN RATTRAPÉE PAR LE PROJET DE 1 MILLION DE LIGNES FTTH  
**30 millions de dollars de préjudice causé au Trésor public**

EDITORIAL DE « L'EXPRESS » : Les adeptes du désordre toujours en action !  
CORONAVIRUS : 58 CAS ET 2 DÉCÈS Sous la barre symbolique et rassurante des 100 contaminations

Suivez nous sur :  
[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)  
Ou sur notre page  
Facebook : **L'EXPRESSDZ**

POUVOIR D'ACHAT

# Que pourrait contenir le projet de loi souhaité par Élisabeth Borne ?

**Le nouveau gouvernement Borne prépare un projet de loi sur le pouvoir d'achat. Des mesures impactantes et rapides sont attendues par une majorité de Français touchés de plein fouet par l'inflation.**

Par Benjamin Polge

Redonner du pouvoir d'achat au Français. C'est l'objectif prioritaire affiché par le nouvel exécutif nommé cette semaine. Pour y parvenir, la Première ministre, Élisabeth Borne, a promis un projet de loi, le premier de son mandat.

## L'URGENCE DE LA SITUATION

En effet, depuis plusieurs mois, les grandes puissances mondiales sont soumises à une flambée du prix des matières premières, et une hausse globale de l'inflation. Une situation multifactorielle qui s'explique notamment par la reprise économique post-Covid et depuis peu, par la guerre en Ukraine. En France, l'inflation pourrait atteindre les 5% en juin.

Pour éviter de mettre le feu aux poudres, l'Exécutif doit donc

déménager en urgence cette situation. Encore ce samedi matin, Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie confirmé à son poste, estimait que l'inflation était une thématique prioritaire. Le locataire de Bercy souhaite "avec Élisabeth Borne" une véritable "protection des Français".

## QUELLES PISTES ?

Pour faire face avec rapidité à la situation, les ministres chargés de la question vont plancher dès ce week-end. Bruno Le Maire recevra les acteurs du monde économique lundi. Le but est de les faire "participer à la protection des Français contre la hausse des prix, que ce soit par la prime Macron, par les salaires, ou par des engagements de filière". Lors de son interview sur TF1 vendredi soir, la Première ministre a évoqué plusieurs pistes.

Un chèque alimentation, une nouvelle limitation des prix de l'énergie pourraient notamment être décidés d'ici l'été. Par ailleurs, le gouvernement travaille également à une revalorisation des minima sociaux et des retraites. Une augmentation globale des fonctionnaires et une baisse des cotisations des indépendants sont aussi envisagées. De même, "la réduction du prix des carburants" devrait être prolongée dans les mois à venir.



## UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DIFFICILE À TENIR

Le blocage des loyers serait une solution envisagée par le nouveau gouvernement. La mesure était demandée par les associations de consommateurs depuis quelque temps. "Aucune décision n'est prise à ce stade", fai-

sait savoir une source à Bercy au Figaro jeudi, mais le dossier est "instruit". Mais, dans le même temps, la majorité souhaite tenir son budget et éviter d'alourdir la dette publique. Un véritable travail d'équilibriste assumé par Bruno Le Maire. "La maîtrise des comptes publics

fait partie de l'ADN de notre majorité", a-t-il affirmé ce samedi matin. Ainsi, les futures mesures d'aides ne devraient pas empêcher de "respecter les engagements du président de la République sur la baisse de la dette publique et la réduction des déficits". **Midi Libre**

## Le cancer de l'humanité, c'est le pétrole

Par Félix Bhérer-Magnan

Le prix du carburant atteint un sommet record. Au Québec, le litre d'essence a dépassé la barre symbolique des 2 \$. En Europe, le litre s'élève en moyenne à 2,50 \$. Le diesel, de son côté, oscille autour de 2,80 \$ le litre, voire plus de 3 \$ en Suède et en Finlande. Au Québec, ce dernier frôle les 2,60 \$ le litre. Ces prix affectent toutes les personnes plus ou moins fortement selon leur situation socioéconomique. Inutile de dire que les mieux nantis souffrent moins de cette hausse de prix que les moins nantis.

Le problème, c'est que l'ensemble de notre mode de vie repose sur la combustion d'énergies fossiles, soit, en d'autres mots, sur le carburant. C'est simple : nous avons fait du pétrole, du charbon et du gaz le socle de notre croissance économique et, par le fait même, de notre émancipation collective. Nous avons fait des énergies fossiles la clé de notre prospérité. Nous avons fait des énergies non renouvelables l'unique solution à tous nos problèmes socioéconomiques. Aujourd'hui, près de 80 % de l'énergie consommée dans le monde provient des combustibles fossiles. La consommation annuelle totale frôlera les 100 millions de barils de pétrole par jour. Pour les prochaines années, la consommation sera toujours plus élevée. Pas de baisse à l'horizon alors. Plusieurs nouveaux forages pétroliers verront le jour d'ici 2040 pour répondre à la demande. Le pétrole poursuivra sa lancée et les pétrolières continueront de percevoir des profits mirobolants.



Imperial Oil, Suncor, Canadian Natural Resources, Parkland Corporation : leur bénéfice net a atteint des sommets records.

Suncor Energy, par exemple, enregistre des profits de 2,96 milliards de dollars au premier trimestre de 2022 comparativement à 821 millions au cours de la même période l'an dernier. L'autre problème, c'est que nous avons collectivement besoin du pétrole pour maintenir notre niveau de vie, selon les standards que la société nous impose. Pour manger, pour se déplacer, pour faire du plein air, pour naviguer, pour bâtir, le pétrole s'avère l'énergie la plus disponible et la plus abordable. Cette énergie avait tout pour être surconsommée.

Un autre problème, c'est que le prix des combustibles fossiles est régulé, comme la plupart de nos vies, par le marché de l'offre et de la demande. Cette main invisible de l'économie de marché, dont les bienfaits sont vantés

depuis l'époque d'Adam Smith, a pourtant des effets pervers et néfastes. C'est précisément pourquoi une constellation de facteurs comme les confinements sévères en Chine en raison de la flambée des cas de COVID-19, la guerre en Ukraine, la hausse marquée de la demande pour les énergies fossiles en Europe et les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales bouleversent l'ensemble des marchés mondiaux. Les répercussions d'une guerre ou d'une quelconque perturbation dans l'offre et la demande pour les énergies fossiles n'ont plus de frontières. Les événements climatiques extrêmes devenant plus fréquents, le prix élevé du carburant deviendra la nouvelle réalité. Dans un monde hautement imprévisible, l'évolution des prix du pétrole est difficile à prédire parce que les événements qui affectent le marché sont autant de surprises. Un autre problème est que les énergies

fossiles, lorsqu'elles sont brûlées, libèrent une quantité importante de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, dont le dioxyde de carbone (CO2) et le méthane (CH4).

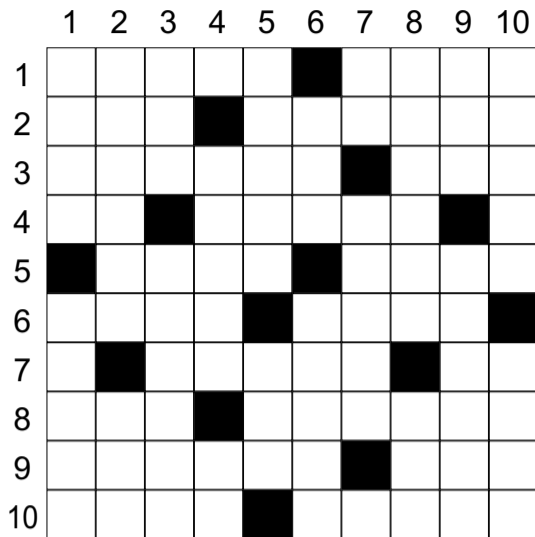
Ces externalités négatives associées au socle de notre développement économique et social détruisent notre planète un peu plus chaque jour. En d'autres mots, c'est comme un cancer qui se répand à une vitesse fulgurante dans le corps d'une personne, à qui les médecins tardent à offrir une chimiothérapie intensive et des médicaments, faute de volonté. Le personnel médical sait pourtant très bien la gravité du cancer du patient et les conséquences dramatiques qui pourraient résulter de leur inaction. Remplaçons simplement les médecins par les dirigeants politiques et économiques de ce monde.

Le traitement est complexe mais essentiel, surtout devant la flambée des prix du pétrole. Il consiste à mettre en place un éventail de mesures qui accélérera la transition vers un mode de vie véritablement durable et sain. Les mesures ne manquent pas et les experts en suggèrent d'innombrables dans leurs rapports souvent relégués aux oubliettes : écofiscalité, mobilité durable, aménagement urbain repensé, optimisation des modes de transport en commun, réduction de la capacité autoroutière et autres.

Les prix du pétrole sont historiquement élevés et c'est parfait, parce qu'ils doivent servir à une prise de conscience collective fort simple : le cancer de l'humanité, c'est le pétrole.

La Presse.ca

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1- Ecorce extérieure d'un citron - Son coup dans l'eau signifie un effort inutile et perdu. 2- Confident - N'est pas majeur. 3- Epais et pesant - Préfixe. 4- Douze mois - Qui est sur son séant. 5- Pronom personnel - Sommet. 6- Lisière - Son complément est le sucre. 7- Arriver - Habitudes. 8- Pronom personnel - Plante à fleur jaune. 9- Utiliserai - Après bis (inversé). 10- Devendra - Brille.

VERTICALEMENT

1- Ancienne ville africaine - Qualificatif de l'angle dépassant cent grades. 2- Se dégager - Tente. 3- Situé - Sert à soulever. 4- Qualifie l'eau de mer - Symbole chimique du radium. 5- Produite en dehors - Ne reconnu pas. 6- Arbres toujours verts - N'est pas militaire. 7- Pronom personnel invariable - Fils de Dédale l'architecte grec. 8- La tête souvent dans le ciel - Choix. 9- Possédée - Groupe de chiens dressés pour la chasse. 10- Ronge - Port du sud de la France.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Canonnière  
Canonnière  
Canonnière  
Canaunnière

Erotique  
Érotic  
Érautique  
Érotique

Guet-apen  
Guet-apans  
Guet-apens  
Get-apens

Mémorandum  
Mémorandaum  
Mémorondum  
Memorandum

Les mots fléchés

ART MARTIAL JAPONAIS JEUNE SPORTIF	PAYS D'AFRIQUE TRAITÉES À L'AMIABLE	ADEPTES DE LUTHER MÉTAL PRÉCIEUX	CONIFÈRES	GLOUSSÉ CRI DE DOULEUR	FIN DE LAMAS SPORT SOUTERRAIN	FIBRE SYNTHÉTIQUE
RENDU MOINS IGNORANT ROBE D'AVOCAT	DOIGT DE PIED SORTI DE LA COMPÉTITION	PLUS FAMILIER QUE VOUS ABRI DE CAMPEUR	GIBIER À PLUME APPARTEMENT EN HÔTEL	ÉPOQUE PARCOURRU DES YEUX	ANALYSTE SUJET À LA COLÈRE	PAS BREF
LE HÉRON L'A LONG	POISSON AUX OEUFS D'OR FORTE CARTE	ENSEIGNE LUMINEUSE FERA MIJOTER UN PLAT	REPAS DE BÉBÉ	TROMPÉ	SOLDAT AMÉRICAIN TRAITAIT DE HAUT	PAS ACQUISE
POUR MOI DESTINAIRE DE NOS IMPÔTS	COMPLETS VOITURE DE CHARGE	OBSTINÉ LISIÈRES DE FORÊTS	UN PEU RONDELETTE CALE	POSSÈDE AVAIT LE COURAGE DE	OBTEMPÉRÉ	EX-EMPEREURS SLAVES
GÉNÉRAL ROMAIN	CENTRE DE SOINS FAMILIER PARTICULIER	AVALE SANS MÂCHER REMÂCHER	TROUBLE ASTUCE	PARADIS		
MORDANTE	INFORMÉ NAVIRE MARCHAND	MÉLANCOLIQUES C'EST CELA	FIT LE FIER TE TROUVES	OUI RUSSE PREMIÈRE NOTE		
SERVICES GAGNANTS CUIT DANS UN CORPS GRAS			PÂTISSERIE PLAQUES DE MÉTAL	CANARD SAUVAGE		
			BOÎTES D'EMBALLAGE			

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :

Poète et mathématicien persan

- |           |             |              |
|-----------|-------------|--------------|
| ABDOMEN   | DRAMATIQUE  | MINEUR       |
| AMPÈRE    | ENZYME      | PALMERAIE    |
| ANANAS    | EXCLURE     | PANTOUFLARDE |
| ANATOMIE  | FACIÈS      | PATINOIRE    |
| ANGLES    | FAVELA      | PRÉSIDENT    |
| BALCONNET | FENNEC      | PROCHE       |
| BARÈME    | FIBROME     | RADIN        |
| BLASPHEME | FLAMAND     | REBOND       |
| BOXEUR    | FUMOIR      | RÉPÉTITIF    |
| CELA      | GÉOGRAPHIE  | REQUIN       |
| CHINE     | GLAIVE      | SWAHILI      |
| CONSENSUS | GORDIEN     | TABLE        |
| CORTICALE | INJECTÉ     | TANGER       |
| COSMIQUE  | INSOMNIAQUE | TARTINE      |
| DÉDALE    | JOVIALE     | TRADUCTION   |
| DELÀ      | JUSTICE     | VAMPIRISME   |
| DÉSORMAIS | KARTING     | VOGUE        |
| DIALECTE  | LÂCHETÉ     |              |
| DOUCE     | MANQUE      |              |

F D E S O R M A I S S U S N E S N O C A  
 U R E I H P A R G O E G N E J N C K P B  
 M E E E I M O T A N A I E U V O Z R H D  
 O U D P E H C O R P U M S M R I E Y I O  
 I Q I A E H B T Y Q D T A T E S A N M M  
 R I A T I T A L E F I E I N I R J L K E  
 R T L N A B I R A C E C D D Q E A A G N  
 U A E E L N M T E S A N E A C U R B A A  
 E M C E U I G E I L P N N T L T E L E N  
 X A T R N Q R E E F T H E E I E E E M G  
 O R E E E U A E R T E E E N C V E U S L  
 B D U E L U L I E I I R G M A O N Q I E  
 D R S C M A G N N A L E I F E G I I R S  
 N I X A I O N A R M T I D O Y U T M I A  
 A E T V N O R E Z E O N H N N E R S P S  
 M M O R C A M B H G O S I A C I A O M E  
 A J P L O L N C I B I D N U W L T C A I  
 L L A E A M A A E F A Z O I E S M A V C  
 F B E P R L A R T R A D U C T I O N P A  
 G O R D I E N E D R A L F U O T N A P F

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT

INESPERE - RATA - EXALTATION - L - RAP - AUMONIER - NIAISE - DESIR - ETEND - NOUS - CI - IS - OBESE - CAP - AS - PILES - SONO - SCORE - USINES - VER - IDE - EMEUT - MEME - RALRA - SE - SEVE - DEREGLE - NATTE - ECRASA - ETIRANT - TES - B - SECTES - ECUS - ADD - H - RASSISE - INVAICU - FAN - RASA - NE - ROSIT

VERTICALEMENT

ANEANTISSEMENT - DIA - EXPIES - CREVAISSONS - ASA - AN - PO - METRE - VA - PLAIDOIRIE - TACHA - VETUS - BLED - DENT - IN - RAMENEE - ERE - TERNE - VETO - OSSU - ARE - SAC - INDUE - SELECT - SUR - PROIES - SIMAGREES - O - ANES - CONE - LASCIFS - ET - RICANEUSES - USAI - AL - RIPOSTE - ABSENT.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- GABES - OBUS 2- ARA - ONDULE 3- MORGUE - TEL 4- AN - OPERA - L 5- DRUE - ANTE 6- PEUT - OTEE 7- R - METRE - RI 8- UNE - ENRICO 9- NEUTRE - SEM 10- ERTE - SOTTE.

VERTICALEMENT

1- GAMA - PRUNE 2- ARONDE - NET 3- BAR - RUMEUR 4- E - GOUTE - TE 5- SOUPE - TER 6- NEE - ORNES 7- OD - RATER - O 8- BUTANE - IST 9- ULE - TERCET 10- SELLE - IOME.

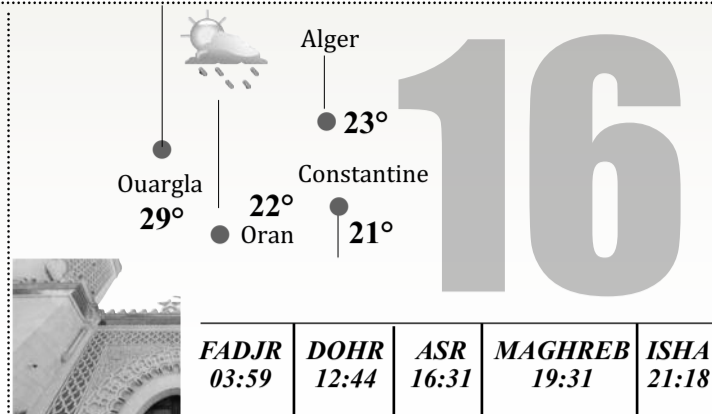
4x4

Cotonnier - Cynégétique  
Licencier - Plénipotentiaire

BIFFE-TOUT : HAMSTER

## CAS CONFIRMÉS

Trois (03) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 5 guérissons et aucun décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué ce dimanche le ministère de la Santé. Selon la même source, le total des cas confirmés en Algérie s'élève à 265.854 cas.



## L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 23 MAI 2022 // N°309 // PRIX 20 DA

VARIOLE DU SINGE

## La note explicative de l'Institut Pasteur

**L'Institut Pasteur d'Algérie explique que la transmission de la variole du singe se « produit lorsqu'une personne entre en contact avec le virus provenant d'un animal, d'un être humain ou de matériaux contaminés par le virus ».**

L'Institut Pasteur d'Algérie a publié hier une note explicative sur la variole du singe dont des cas ont été découverts un peu partout dans le monde, suscitant les craintes d'une nouvelle pandémie mondiale. En Algérie, les autorités sanitaires n'ont pas fait état de découvertes de cas de la variole du singe. Aucun dispositif particulier n'a été déployé aux frontières contre ce virus. Mais les autorités sanitaires sont en alerte. Ce dimanche, l'Institut Pasteur d'Algérie a publié une note explicative sur la variole du singe. L'Institut Pasteur d'Algérie rappelle que la variole du singe a été « découverte en 1958, lorsque deux épidémies d'une maladie semblable à la variole se sont déclarées dans des colonies de singes élevés pour la recherche, d'où le nom de « variole du singe ». » Il ajoute que le premier cas humain de cette maladie a été « enregistré en 1970 en République Démocratique du Congo (RDC), pendant une période d'intensification des efforts pour éliminer la variole ». « Depuis, le « Monkeypox » a été signalé chez des personnes dans plusieurs autres pays d'Afrique centrale et occidentale : Cameroun, République



Centrafricaine, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Gabon, Liberia, Nigeria, République du Congo et Sierra Leone », ajoute l'Institut Pasteur d'Algérie. En 2022, plusieurs cas de la variole du singe ont été découverts en Angleterre, Portugal, Espagne, France, Suède, Etats-Unis, Australie et Canada, ainsi que dans d'autres pays. Dans sa note, l'Institut Pasteur d'Algérie explique que la transmission de ce virus est « probablement due au déclin mondial de l'immunité aux virus du genre orthopoxvirus (responsables de la variole humaine), suite à l'arrêt de la vaccination antivariolique, dans les années 1980. » « La variole du singe pourrait donc devenir la plus importante infection à orthopoxvirus chez l'homme », met en garde

l'Institut Pasteur d'Algérie, en soulignant que les « données de modélisation montrent que tant qu'une population dont l'immunité collective diminue contre les espèces orthopoxvirus, le potentiel épidémique de la variole du singe continuera d'augmenter. » L'Institut Pasteur d'Algérie explique encore que la transmission de la variole du singe se « produit lorsqu'une personne entre en contact avec le virus provenant d'un animal, d'un être humain ou de matériaux contaminés par le virus. » Il indique que le virus « pénètre dans l'organisme par une lésion de la peau (même non visible), des voies respiratoires ou des muqueuses (yeux, nez ou bouche). » La transmission de l'animal à l'homme de la variole du singe peut se faire par « morsure » ou « griffure », par la « préparation de viande de brousse », par « contact direct avec des fluides corporels » ou du « matériel de lésion » ou par « contact indirect avec du matériel contaminé, par exemple par une literie contaminée. » « On pense que la transmission interhumaine se fait principalement par de grosses gouttelettes respiratoires. Les gouttelettes respiratoires ne peuvent généralement pas se déplacer à plus de quelques mètres, ce qui nécessite un contact prolongé en face à face », précise l'Institut Pasteur d'Algérie.

R. N.

### CHAFIA BOUDRAË N'EST PLUS

L'actrice Chafia Boudraë est décédée à l'âge de 92 ans. Devenue une figure célèbre du cinéma algérien, elle a tenu un rôle clé dans le feuilleton culte El Hariq du regretté Mustapha Badie. Et c'est ce feuilleton qui a révélé le personnage de Lalla Aïni. Elle demeure à travers ses rôles la mère de tous les Algériens. Chafia Boudraë a grandi dans une famille de condition moyenne où le père veillait scrupuleusement à l'instruction de ses enfants, notamment les filles. En 1964, elle quitte sa ville natale pour s'installer à Alger. Une nouvelle vie qui lui ouvrira les portes du théâtre, de la télévision et du cinéma. Ce sera le départ pour une carrière riche s'étalant sur près de 50 ans, durant laquelle elle prendra part à une trentaine de productions algériennes, françaises et franco-belges tournées un peu partout dans le monde.

R.N



### HAUSSE DES TEMPÉRATURES

#### LES CONSEILS PRÉVENTIFS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le ministère de la Santé a prodigué un nombre de conseils préventifs et de précautions à prendre en vue de sensibiliser la population sur les risques liés à la hausse des températures qui touche plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué du ministère. A cet effet, le ministère de la Santé a rappelé qu'en période de forte chaleur, il est impératif de se protéger, notamment les personnes vulnérables, à savoir les enfants en bas âge, les personnes âgées et les malades chroniques ». Il a recommandé la fermeture des volets et des rideaux de façades exposées au soleil, le maintien des fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, tout en évitant de sortir aux heures les plus chaudes de la journée ». Dans le cas où il y a nécessité de sortir, le ministère préconise de « sortir tôt le matin ou tard le soir », recommandant en outre de « porter des vêtements légers et amples et de rester à l'ombre et à l'abri d'une exposi-

tion prolongée au soleil ». Il est également préconisé de « prendre plusieurs douches par jour, boire suffisamment, éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine », comme il est recommandé « d'éviter des activités extérieures (sport, jardinage, bricolage) ». Le ministère a expliqué que « lorsqu'il y a une forte chaleur, il y a des symptômes qui doivent alerter la personne, à savoir les maux de tête, l'envie de vomir, une soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche et une sensation de confusion mentale », précisant que « ces symptômes peuvent indiquer un coup de soleil ». Dans ce cas de figure, il est préconisé « d'agir rapidement en appelant les secours (SAMU ou Protection civile) ». En attendant l'arrivée des secours, le ministère de la Santé conseille de « mettre la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, la désaltérer et l'asperger d'eau fraîche ou la couvrir avec un linge humide ou l'aérer ».

### LFP : LA SUPERCOUPE REPORTÉE À UNE DATE ULTÉRIEURE

La Supercoupe d'Algérie de football entre le CR Belouizdad et la JS Kabylie, prévue initialement pour le 17 juin prochain, a été reportée à une date ultérieure, a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP), sur son site officiel. « La LFP informe les deux clubs concernés par la rencontre de la Supercoupe

d'Algérie édition 2020-2021, le CR Belouizdad et la JS Kabylie, ainsi que l'opinion sportive, que ladite rencontre, prévue initialement pour le 17 juin 2022, est reportée à une date ultérieure qui sera fixée en concertation avec les pouvoirs publics. Il est à préciser que les activités sportives seront suspendues dès la fin

du championnat », a indiqué la LFP dans un communiqué. Le CRB, champion d'Algérie en titre, défiera la JSK, vainqueur de la Coupe de la Ligue professionnelle, relancée exceptionnellement la saison écoulée par la LFP en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la pandémie de Covid-19.

### JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN

#### AZIZ DEROUAZ DÉNONCE LES « ALLÉGATIONS FALLACIEUSES » DES FÉDÉRATIONS ÉQUESTRES FRANÇAISE ET ESPAGNOLE

Les fédérations équestres de France et d'Espagne font défection aux JM d'Oran. Pour quelles raisons ? Le COJMO présidé par Mohamed Aziz Derouaz estime que les raisons invoquées par les deux fédérations ne tiennent pas. Pour Aziz Derouaz, « les allégations » des deux fédérations française et espagnole sont « fallacieuses et mensongères ». Derouaz a soutenu que toutes les conditions ont été réunies pour réussir cet événement, notamment la compétition équestre. Les pouvoirs publics, ajoute le gouverneur des jeux d'Oran dans sa mise au point, ont même pris à leur charge les frais des participants à cette discipline et la facilitation de l'accès des chevaux en Algérie avec le concours du ministère de l'Agriculture.

Derouaz a souligné que l'Algérie s'est même engagée à prendre en charge l'organisation du voyage des chevaux des plus proches ports d'Oran, notamment Alicante et Almeria. Derouaz a, par ailleurs, annoncé que la Fédération italienne d'équitation sera également absente à Oran, précisant que cette dernière n'a avancé aucun argument pour justifier la prise de cette décision (...). La Fédération française d'équitation avait annoncé, samedi, sa non-participation aux JM d'Oran, imputant cette décision à « l'absence d'un programme sportif spécifique du Comité d'organisation des Jeux méditerranéens d'Oran et d'un dispositif logistique et sanitaire garantissant le bien-être des chevaux ».

R.S.